

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2255 - MERCREDI 11 MARS 2015

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

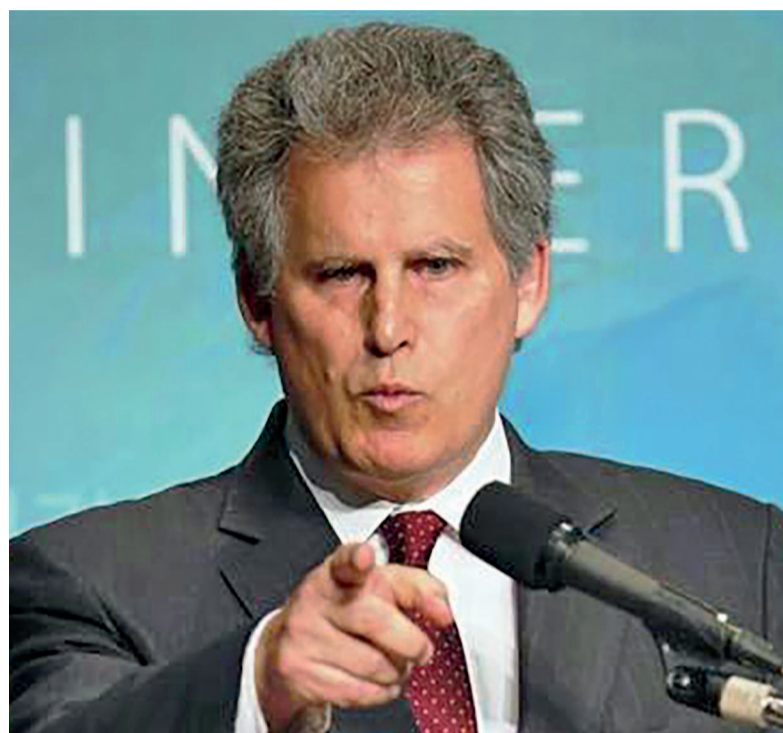
Le FMI encourage la poursuite des réformes structurelles

Impressionné par les progrès de la RDC, le numéro deux de l'institution monétaire internationale, David Lipton, de passage récent à Kinshasa a estimé que le pays doit encore fournir de gros efforts pour « maintenir la stabilité économique » et « lutter contre la pauvreté ». Les progrès accom-

plis ces cinq dernières années par la RDC, a-t-il indiqué, lui ont permis d'enregistrer le troisième taux de croissance le plus rapide au monde en 2014.

À l'heure où tous les indicateurs aussi bien qualitatifs que quantitatifs sont au vert, l'institution de Bretton woods n'exclut pas l'hypothèse de relancer le partenariat

avec la RDC à travers un nouveau programme formel à conclure avec le gouvernement. L'institution financière reste attachée à aider la RDC à relever les défis socioéconomiques auxquels elle fait face et à atteindre les objectifs de développement. [Page 12](#)



David Lipton



Moïse Katumbi ovationné par ses partisans

KATANGA

Lé découpage territorial signe la fin de l'ère Katumbi

De passage à Kolwezi le week-end dernier, le gouverneur du Katanga a annoncé qu'il était en passe de quitter ses fonctions à la tête de la province cuprifère à la suite de la loi sur le découpage territorial promulgué par le chef de l'État. Ce nouvel épisode ne marque toutefois pas la fin de sa carrière politique, avait-il soutenu tout en restant évasif sur son ambition de concourir à la présidentielle de 2016. Son entourage laisse entendre qu'il n'est pas preneur

pour administrer une de nouvelles entités en gestation et reste disposé à s'éclipser dès que les nouveaux animateurs entrèrent en scène après les élections provinciales.

D'aucuns pensent que le découpage est la recette imaginée par les stratèges du camp présidentiel pour obtenir à peu des frais la tête de Moïse Katumbi en dehors de toute autre voie de pression.

[Page 12](#)

CHOLÉRA

Plus de cent millions de dollars pour mettre en œuvre le plan multisectoriel de lutte

La RDC dispose d'un plan stratégique multisectoriel d'élimination du choléra pour la période de 2013-2017 mais sa mise en œuvre nécessite un montant de cent cinquante sept millions de dollars. La mobilisation de cette somme permettra de mener des actions idoines pour contrer cette maladie qui est devenue endémique dans certaines provinces de la RDC telles que le Katanga. Le renforcement des mesures de prévention, la mise en place d'interventions ciblées liées à l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement font partie, entre autres, des axes d'intervention dudit plan.

À noter qu'au Katanga où le choléra est devenu endémique, au moins 35% des ménages ont accès à l'eau potable et à peine 5% utilisent des toilettes améliorées.

[Page 13](#)

MUSIQUE

Pour la Kinois, Singuila va chanter comme un « Rossignol »

De sa plus belle voix, le chanteur entend rendre hommage à la gent féminine de Kinshasa à l'occasion du concert qu'il va livrer samedi à la Halle de la Gombe en marge de la Journée internationale de la femme. Ce n'est donc pas sans plaisir que ses fans, ils se comptent en grand nombre parmi les jeunes, rêvent de vivre ce moment. Le show que l'on s'imagine très attendu par la jeunesse kinoise qui l'appelle de tous ses vœux est en passe d'être l'événement musical du mois censé accompagner ce mois de mars. Ce sera assurément un double hommage rendu à la fois à la femme congolaise et à la langue française. Notons que le show à venir dont l'agence Sel et poivre est productrice est organisé en synergie avec Airtel RDC, B-One TV, la radio Univers FM, la Bracongo, le Kwilu Bar et Kin Ambiance.

[Page 13](#)

Singuila

ÉDITORIAL

Pistes

Admettons qu'au terme d'un débat ayant permis aux tenants de la majorité comme de l'opposition d'échanger sereinement leurs idées concernant la gouvernance publique, le peuple congolais soit appelé à se prononcer sur le texte d'une nouvelle Constitution. Quels devraient être les principes directeurs de ce nouveau texte fondamental garantissant à notre nation qu'elle poursuivra sa marche en avant sans courir le risque de revivre les désordres +d'antan ?

Il revient, bien sûr, aux spécialistes du droit constitutionnel de tracer les pistes que les responsables politiques exploreront avant de se retourner vers les citoyens afin qu'ils se prononcent en toute liberté. Mais ceci n'empêche nullement les observateurs de précéder ce mouvement en énonçant sans plus attendre les grands principes sur lesquels doit être bâti le futur édifice institutionnel si l'on veut que celui-ci s'inscrive dans la durée. À titre d'exemple, en voici quatre choisis parmi bien d'autres.

Le premier principe concerne la représentation parlementaire. Il permettrait aux institutions traditionnelles qui structurent notre société et qui, fort heureusement, n'ont pas été détruites par la modernité de faire mieux entendre leur voix dans le concert de la gouvernance publique.

Le deuxième équilibrerait mieux qu'ils ne le sont aujourd'hui les pouvoirs entre l'Exécutif et le Législatif. Il conférerait au second un pouvoir de contrôle des actes du premier plus étendu et plus précis qu'il ne l'est aujourd'hui, ce qui aurait comme résultat de contraindre le gouvernement à travailler plus et mieux.

Le troisième conférerait à l'opposition un statut officiel lui donnant les moyens d'exercer plus efficacement sa fonction face à la majorité présidentielle. Il obligerait les opposants à mieux s'organiser face au pouvoir, mais leur donnerait simultanément les moyens d'agir de façon plus efficace.

Le quatrième garantirait l'autorité suprême de la République contre les attaques dont elle pourrait être la cible lorsque son mandat vient à son terme. Sans porter atteinte au principe de l'égalité devant la loi, il permettrait de protéger le chef de l'État contre les agressions de toute nature dont il pourrait un jour être l'objet.

Les Dépêches de Brazzaville

CONFÉRENCE SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Le Congo dans la fièvre des préparatifs

La République du Congo abritera du 27 au 30 Avril prochain, la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage d'Afrique. L'heure est au préparatif de l'évènement, organisé par la commission de l'Union africaine (UA), dont le siège se trouve à Addis-Abéba, en Ethiopie.

Le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a présidé le 10 mars à Brazzaville, la première réunion faisant le point des préparatifs. Plantant le décor, il a insisté sur la nécessité d'aller droit à l'action car, dit-il, le temps de discourir est passé : « Il faut une conférence d'engagement, tous devons apporter des solutions à ce fléau qui mine le monde ».

La conseillère du chef de l'État, chargée du Développement durable, Rosalie Matondo, présidente du comité national d'organisation des préparatifs de la conférence, a indiqué qu'il reste à finaliser l'agenda de la conférence, avec les thèmes qui vont être développés. Les contributions multiformes sont toujours attendues, telles celles de certains partenaires qui ont répondu positivement à cet appel.

S'agissant de la conférence, celle-ci se déroulera dans un format de quatre jours. Deux jours avec les experts qui plancheront sur les documents de base qui s'y trouveront dans les kits des conférenciers. Le premier jour sera consacré aux exposés où se déroulera la problématique de l'exploitation illégale et le commerce illicite. Le deuxième jour est réservé aux travaux en panel donnant l'occasion aux experts de travailler sur les deux documents phare : la stratégie et le plan d'action.



Le ministre Henri Djombo

En effet, le thème général de la conférence s'intitule : « Sécuriser la biodiversité d'Afrique pour la durabilité et la paix mondiale ». La Conférence accouchera d'une stratégie africaine afin de juguler l'exploitation illégale et le commerce illicite. De même, il est prévu l'élaboration d'un programme d'action, impliquant tous les pays africains. Ensuite, le troisième jour, les ministres vont se prononcer sur le travail produit par les experts. Et le dernier jour est réservé aux chefs d'Etat qui prononceront la déclaration dite de Brazzaville et entérineront tous les documents qui seront produits à Brazzaville. Enfin, surviendra la rencontre entre

les chefs d'Etat et les bailleurs de fonds pour le financement et la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action. Pour les organisateurs, la conférence de Brazzaville est

différente des autres dans le monde car elle ne sera pas exclusivement consacrée aux questions de la faune, qui défraient la chronique, mais elle va aussi émettre des critiques sur la faune. Cette dernière, sans que l'on se rende compte est menacée d'extinction, très utilisée, surtout en cosmétique et en pharmacie.

Notons que cette réunion préparatoire a connu la participation de l'ambassadeur du Congo à Addis-Abeba, Lazare Makayat Safouesse, qui a annoncé à l'assistance que l'Union africaine apprête des projets de protocole d'accord dont le contenu sera révélé lors de la Conférence.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

REBOISEMENT

Plus de 28.000 plants d'eucalyptus mis en terre

Cette pépinière d'eucalyptus a été mise en terre, les 6 et 7 mars, par le personnel de la coordination nationale de la Redd+ (réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts) ainsi que de celui de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de planting d'arbres avec les institutions, initiée par le Programme national de reboisement (PRONAR).

Cette opération de planting d'arbres a eu lieu au village Bambou-Mingali, situé à quelques kilomètres du district d'Ignié, sur la route nationale 2, en présence de la coordonnatrice du PRONAR, Rosalie Matondo. Plusieurs cadres et agents évoluant à la coordination Redd+Congo, mobilisés autour du coordonnateur du projet, Georges Claver Boundzanga, ont pris part à cette opération d'afforestation.

Au total, plus de 14.280 plants d'eucalyptus de type urograndis ont été plantés, sur une superficie totale aménagée de 10 hectares.

« Nous sommes heureux de prendre part à cette opération importante, qui rentre dans le cadre du PRONAR, pour apporter notre concours à l'opération, qui consiste à accroître le pourcentage forestier et à améliorer le carbone forestier national », s'est réjoui Georges Claver Boundzanga.

« Pendant que je suis en train de poser cet acte, je pense à l'avenir, car il faut que nous plantons les arbres afin de lutter efficacement contre les changements climatiques », a affirmé pour sa part, Norvège, une jeune dame évoluant à la Redd+, surprise en plein planting.

À la lumière de la Redd+, plusieurs autres institutions de la République ont emboîté le pas, pour accomplir cet acte, qui vise non seulement à agrandir le périmètre forestier national.

Par conséquent, la FAO a mis sous terre de son côté, le 6 mars, 14.280 plants répandus sur une surface de 10 hectares, dans le même site. Un geste qui vise non seulement à soutenir le PRONAR, mais aussi à exprimer l'engagement de l'ONU dans sa lutte contre le réchauffement de la planète, par la promotion des massifs forestiers. Il s'inscrit aussi dans la ligne droite de l'axe prioritaire 2, du cadre de programmation signé entre le Congo et la FAO. Cet axe porte sur le renforcement de l'appui au développement durable et à la lutte contre les effets du changement climatique.

Ainsi, la FAO a déjà réalisé quelques actions, dont la mise en œuvre du projet « Gestion intégrée des mangroves et zones humides associées, et des écosystèmes forestiers côtiers de la République du Congo ». L'objectif est de réduire la dégradation des mangroves et des écosystèmes forestiers côtiers, à travers le renforcement de la collaboration intersectorielle et la participation des communautés locales. Aussi, la FAO appuie le Congo dans la formulation de sa politique forestière nationale. Toutes ces interventions cadrent avec les objectifs de développement de l'économie verte au Congo. Doté d'un budget de 1,2 milliard FCA, le PRONAR, vise le reboisement d'un million d'hectares de plantation forestière à objectifs multiples dans la période de 2011 à 2020.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ SOCIALE

Une réunion consacrée à l'examen du Smig

Le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, a ouvert le 9 mars les travaux de la session ordinaire de la commission nationale consultative du travail en vue de débattre des questions relatives aux conditions de travail.

L'ordre du jour a porté sur l'examen et l'adoption du montant du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) ainsi que de la disposition relative à l'exercice ou non des activités de nature lucrative par les agents de la Fonction publique et les divers.

Cette session a regroupé les représentants des organisations professionnelles des employeurs et les représentants des centrales syndicales. Ces derniers examineront les questions relatives au travail, à la main d'œuvre et à la prévoyance sociale. Ils étudieront également les éléments pouvant servir de base à la détermination du salaire minimum des congolais; les conditions économiques générales des travailleurs et des employeurs.

Outre ces questions, la commission nationale consultative se prononcera sur les paramètres des régimes de sécurité sociale notamment sur le taux de cotisations sociales, les conditions d'admission et les périodes d'assurance devant donner droit à une pension et à la révision des dispositions du code du travail relatives à l'emploi et à la formation professionnelle.

Le ministre Florent Ntsiba a rappelé que la détermination du SMIG doit tenir compte de l'obligation de garantir la stabilité des entreprises. Elle doit renforcer l'offre d'emplois et permettre aux travailleurs de disposer d'un pouvoir d'achat susceptible de couvrir leurs besoins essentiels. « La révision du code du travail participe à l'amélioration des relations professionnelles et au traitement des contingences diverses qui sous-tendent le monde du travail parmi les différentes catégories d'acteurs ou entre employeurs et employés », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

BONNE GOUVERNANCE

Des cadres congolais apprennent le nouveau système de gestion des finances publiques

Dans le souci d'harmoniser le cadre juridique, comptable et statistique des administrations publiques et de faciliter la coordination sous-régionale, la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a procédé à quelques réformes. Celles-ci concernent : la loi de finances, le plan comptable de l'Etat, la nomenclature budgétaire et le règlement général de la comptabilité publique.

Afin de permettre aux cadres de la direction générale du budget, de l'Economie, du ministère du Plan, ainsi que de l'Institut national de la statistique de maîtriser ces nouveaux outils de travail, un séminaire de formation est organisé à leur intention, du 9 au 20 mars à Brazzaville.

Sur le thème : « modélisation des prévisions budgétaires dans le contexte du nouveau système de gestion des finances publiques du Congo », cet atelier vise également à moderniser puis renforcer l'ef-

ficacité, la sécurité ainsi que la transparence des finances publiques congolaises.

Soulignant l'importance de ces réformes visant la performance dans la gestion des finances publiques, le directeur général du Budget, Nicolas Okandzi a indiqué : « L'appropriation de ces instruments s'inscrit dans un processus qui nécessite beaucoup de temps. »

Car : « la commission de la CEMAC préconise la mise en œuvre de certains instruments à partir de 2021 voire 2023. Cependant, leur apprentissage s'impose dès maintenant », a-t-il ajouté.

Président, quant à lui, les travaux d'ouverture, le conseiller au budget du ministre des Finances, Hilaire Mavoungou, a invité les séminaristes à tirer profit de ces échanges, un cadre dans lequel ils puiseront l'essentiel d'outils indispensables pour l'amélioration de la qualité prévisions budgétaires.

Rappelons que ce séminaire de formation est organisé par le ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec l'Union européenne (UE), dans le cadre de son projet de Renforcement de la gouvernance des finances publiques en République du Congo.

Dans cette même perspective, en décembre dernier, 310 cadres ont bénéficié durant deux mois, d'une formation sur divers concepts et instruments opérationnels de la Gestion axée sur les résultats, la programmation budgétaire pluriannuelle, les innovations et normes de la gestion des finances publiques édictées par les directives de la CEMAC.

Cette formation avait concerné les cadres des directions générales du budget, du contrôle budgétaire, du trésor et de la comptabilité publique, de l'inspection générale d'Etat et de la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION

Vingt nouveaux étudiants congolais s'envolent pour la Chine

Les jeunes qui partent pour la Chine constituent la quatrième vague. C'est ce mercredi 11 mars que les vingt étudiants quittent Brazzaville pour Xi'an, chef-lieu de la province de Shaanxi via Pékin. Pendant 5 ans, ils vont se former en génie civil et ce, grâce à la société chinoise « China road and Bridge corporation » (CRBC).

Le 10 mars, donc la veille de leur départ, le directeur général de la Société nationale chinoise des travaux de ponts et chaus-

reviennent au pays après leurs études en Chine pour mettre à profit ce qu'ils ont étudié au bénéfice du Congo », a souhaité

Dieudonné Bantsimba, directeur du cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, a salué l'initiative de la CRBC consistant à former des étudiants congolais en génie civil et à faire d'eux des ingénieurs.

D'après nos sources, ces étu-



Une vue des étudiants ; le présidium ; crédit photo Adiac

sées (CRBC) Liang Qing Shan, a fait le point des premières vagues de 60 étudiants ayant bénéficié de cette bourse, fruit d'un accord de partenariat avec le gouvernement congolais signé en juillet 2011. « Notre souhait est que ces étudiants

le directeur général. Encourageant les vingt étudiants, le premier conseiller de l'ambassade de Chine au Congo, Liu Cun Xiao, leur a demandé de saisir cette opportunité surtout que le Congo aspire à l'émergence à l'horizon 2025.

dants ont été sélectionnés par le gouvernement par le biais du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux par rapport à leurs moyennes obtenues pendant le baccalauréat.

Parfait Wilfried Douniama

République du Congo

PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DU 10 MARS 2015 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TÊTES DE 13 FORAGES A POINTE NOIRE

Crédit IDA N°4701-CG

N° AON-T01-COB/PEEDU/2015 du 10/03/2015

1. La République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (PEEDU), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements relatifs au no AON-T01-COB/PEEDU/2015 des travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire.

2. L'unité de coordination du Projet Eau-Electricité et Développement Urbain (UCP-PEEDU) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux définis dans le présent appel d'offre national, à savoir: travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque Mondiale « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, Edition de janvier 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus renseignements auprès de l'unité de coordination du PEEDU, Email: pedu_congo@yahoo.fr, Tél (242) 055 568 787 et examiner le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir de la date de publication du présent avis d'appel d'offres, de 9 heures à 15 heures (heure locale).

5. Les spécifications de qualification comprennent: Chiffre d'affaire annuel (activités de réalisation des forages d'eau au cours des cinq (05) dernières années), Expérience générale en Forages d'eau, Expérience d'exécution des travaux similaires, Personnel suffisant et Matériel suffisant.

6. Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs/ groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

7. Le Dossier d'Appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande

écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent mille (200.000) FCFA. Le paiement sera effectué par chèque certifié. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du PEEDU contre remise d'un récépissé.

8. Les soumissions devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-dessous le 13 avril 2015 à 12 heures très précises. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délai seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 13 avril 2015 à 12 heures 30 minutes.

Elles devront scrupuleusement porter les mentions suivantes: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT No AON-T01-COB/PEEDU/2015 DU 10 MARS 2015

9. Pour le marché de travaux de réhabilitation des têtes de 13 forages à Pointe-Noire à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement du 13 avril 2015

10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de : trois millions (3.000.000) Francs CFA

11. L'adresse mentionnée ci-dessous est:

Unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

2ème étage du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

Ex-siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics, (Rond-point de la grande poste),

BP 2099 Brazzaville/CONGO

Tél: [242] 055 568 787

Email: pedu_congo@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PEEDU p.i
Paul GULU

JOYEUX ANNIVERSAIRE

8 mars 1972 - 8 mars 2015 :
En ce jour où je souffle sur mes 43 bougies, je ne peux m'empêcher de remercier l'Eternel notre Dieu qui me garde en vie.
Aussi, ma gratitude va vers vous, mes parents, mes amis et toutes mes connaissances pour votre soutien multiforme jusqu'à ce jour.
Roger-Martin Matingou Ganga, « Ya Roger Yaya kwa », vendeur des journaux au Fond Tié Tié

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur le thème fiscal :

La loi de finances pour 2015
Ce qui change pour les entreprises !

Vendredi 13 mars 2015 à 9 Heures
Hôtel Azur Le Gilbert's à Pointe-Noire

Invitation et Petit-déjeuner offerts aux Adhérents et Abonnés à partir de 9H
Inscription : josette.banguyssat-bouesso@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville

Immeuble des MUCODEC

3è étage

Bd. Denis Sassou Nguesso

BP. 84 Brazzaville

Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire

Immeuble CNSS

4è étage

Avenue Charles de Gaulle

BP. 5974 Pointe-Noire

Congo

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'élection n'est pas un étalon de légitimité démocratique. Elle n'est qu'une procédure de désignation des gouvernants et d'autorisation à diriger. »

Dr. Abdoulaye Taye, enseignant à l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), Le Quotidien, 05 mars 2015

« Nous n'avons pas l'intention de nous laisser faire par le premier venu en quête de célébrité dans son pays, et qui voudrait se faire une réputation de Zorro »

Lambert Mende, ministre de la Communication (RDC), Jeune Afrique N°2825 du 1er au 7 mars 2015 (propos adressés contre le Belge Alexander De Croo)

« La crise sociale nourrit le désespoir. Et le désespoir nourrit à son tour la catastrophe idéologique. »

Jean-Emmanuel Ducoin, essayiste et écrivain français, Humanité, 6 mars 2015

« Nous sommes aujourd'hui mis au défi par un terrorisme intérieur, qui repose en grande part sur l'initiative personnelle et s'incarne dans des profils hybrides conjuguant délinquance et idéologie. »

Béatrice Brugère, magistrat, ancien juge antiterroriste, le Causeur, 23 février 2015

« Les hommes sont des hommes, on peut promettre et ne pas appliquer ce que l'on promet. C'est tout à fait normal que quelqu'un qui est resté au pouvoir veuille continuellement rester au pouvoir. »

Michel Kafando, président de la transition, Burkina Faso, RFI, 02 mars 2015

BRAZZAVILLE

Le cri de coeur des habitants du quartier Jacques-Opangault

L'enclavement auquel ces populations sont contraintes les a, une fois de plus, sorties de leur silence. Elles ont interpellé les pouvoirs publics sur leur sort qui se résume en une formule : l'insertion sociale.

Les dernières pluies qui se sont abattues sur Brazzaville ont permis dévaluer leurs difficultés : l'état des voies d'entrée et de sortie, impraticables en raison

des inondations et nids-de-poule. Le président du collectif des habitants de ce quartier, Rodrigue Koumou, explique : « Le projet de cette route a été vu lors des plénières entre le gouvernement et l'Assemblée nationale. Notre député avait posé cette question au ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux. Ce dernier

avait répondu que ce projet est en cours et que cela devait se faire imminemment ». Pour la plupart des habitants de ce quartier, l'eau demeure l'autre face du problème auquel elles sont confrontées. Il est indispensable d'implanter des structures susceptibles de moderniser le quartier : l'eau potable, un petit marché, etc.

Guillaume Ondzé

JUSTICE

Les avocats de Marcel Ntsourou et autres mécontents

Le mécontentement de ces avocats fait suite à une note prise récemment par le directeur général de l'administration pénitentiaire, Paul Morossa. Cette note transfère dans les maisons d'arrêt de Pointe-Noire, Dolisie, Impfondo et autres quelque quarante-deux détenus condamnés dans l'affaire du 16 décembre 2013. Le collectif des avocats de ces condamnés a animé un point de presse le 10 mars à Brazzaville.

« Nous avons contesté cette décision. Nous avons fait un pourvoi contre cette décision de la chambre criminelle », a précisé maître Ambroise Malonga. Pour ces avocats, même si ces personnes avaient été condamnées par la cour, elles ne devaient pas être déplacées

de leur lieu de détention. Ces avocats s'appuient sur l'article 514 du code de procédure pénal qui stipule que « Pendant les délais de recours en cassation et s'il y a eu recours jusqu'au prononcé de l'arrêt de la cour suprême, il est sur-sis à l'exécution de l'arrêt

de la cour sauf en ce qui concerne les condamnations civiles ». En d'autres termes, dès lors qu'il y a un pourvoi en cassation, la décision de la chambre criminelle ne peut pas s'exécuter. « Lorsqu'il y a un texte de loi qui dit qu'on ne peut pas faire certaines choses, tout le monde doit se plier car la loi est faite pour qu'elle soit respectée », a ajouté l'avocat, interpellant les autorités judiciaires du pays.

Jean Jacques Koumba

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Des ONG formées sur la gestion des ressources humaines

Les représentants de vingt et une association membre du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPR) participent, du 09 au 13 mars à Brazzaville, à une séance de formation en ressource humaine.

Cette séance de recyclage consiste à apporter, aux participants, des connaissances théoriques et des compétences en matière d'organisation en ressources humaines. Elle est conjointement financée par l'Union européenne (UE) et l'ONG française Triangle génération humaine.

C'est dire que l'enjeu dudit séminaire est de taille. « Il nous faut approfondir les méthodes de former afin que la situation sociale

des travailleurs soit réglementée au niveau de la juridiction et à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Le travailleur a tous ces droits concernant le salaire. Il est capable de savoir ce qu'il doit exécuter au niveau de la fiche de poste et par rapport à sa hiérarchie », a expliqué Ferdinand Malonga, éducateur à l'ONG Caritas Congo.

Les participants seront aussi édifiés entre autres sur l'identification des besoins, les critères de sélection, les stratégies de recherche d'un candidat, l'organisation d'un entretien, l'évaluation de compétence, la signature d'un contrat, l'élaboration d'une grille salariale, la gestion des horaires et la conception d'un organigramme.

Le mobile de cette formation intègre le projet de renforcement

des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance. Projet soutenu par les acteurs non-étatiques et les autorités locales qui œuvrent dans le secteur du développement.

« Nous prenons en charge les enfants et, pour que ces derniers soient bien gérés, il faut que le personnel soit bien formé », a indiqué Martin Tsika, assistant administratif et membre de l'association Espace enfants, basé à Pointe-Noire. Il faut dire que le phénomène des enfants en rupture est malheureusement en progrès au Congo, notamment dans les centres urbains à forte concentration humaine, ce qui doit interpellier l'attention particulière des pouvoirs publics pour endiguer la situation.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CHINE

Les experts confiants en la croissance économique du pays

La tendance au ralentissement de la croissance du PIB de la Chine au cours des dernières années a suscité l'attention du monde entier. Selon le bulletin des données de 2014, publié à la fin du mois de février par le Bureau national des statistiques, l'année dernière, la croissance du PIB de la Chine a été de 7,4%. Bien que ce soit le niveau le plus bas depuis 24 ans, l'objectif de « 7,5% environ » fixé au début de l'année a été atteint.

Traditionnellement, dans le rapport d'activité du gouvernement présenté lors des deux sessions, le Premier ministre chinois Li Ke-qiang présente les objectifs de croissance économique de l'année en cours. Les analystes ont souligné que Beijing n'est pas inquiet au sujet des fluctuations à court terme de la croissance du PIB, et qu'elle est confiante dans l'avenir de la croissance économique. Selon les analystes, dans un contexte de ralentissement de l'investissement, de baisse des exportations, le consommateur est amené à jouer un rôle important dans la croissance économique. L'exemple en est la fête du « Double 11 » de l'année dernière en Chine avec un gigantesque festival du shopping et des promotions qui a généré un chiffre d'affaires de 35 milliards de Yuans en une seule journée. Les dernières données montrent qu'en 2014, pour la première fois, les dépenses de consommation ont contribué pour plus de 50% à la croissance du PIB, passant à 51,2%. Soit une augmentation de 3,0 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Des initiatives à encourager

Augmenter la part de la demande intérieure dans le PIB et réduire la dépendance sur les investissements et les exportations, voici vers quoi tendent les efforts de la Chine. Le marché estime que si l'immobilier et d'autres industries ont connu un certain refroidissement, en revanche, grâce à un secteur de l'emploi solide, le rôle stabilisateur de la consommation dans l'économie émerge progressivement.

De même, le commerce en ligne est également actif dans la promotion de l'émergence des services connexes. Ainsi, le village de Qingyanliu, un petit village comme tant d'autres de la Province du Zhejiang, dans l'Est de la Chine, est devenu le « premier village des boutiques en ligne » de Chine, où plus de 15 000 jeunes de tout le pays se sont réunis, exploitant plus de 2 800 boutiques en ligne et 30 entreprises de messagerie.

Le statut du village de Qingyanliu est un exemple de la nouvelle vitalité de la transformation économique de la Chine. Xi Jinping, président de la Chine, a souligné que l'économie chinoise est entrée dans une phase de développement à vitesse moyenne-rapide, appelée « nouvelle normalité » du développement économique. Il a aussi déclaré que le développement de la Chine est encore dans une période d'importantes opportunités stratégiques.

Le bulletin statistique montre que, bien que la part du secteur industriel dans le PIB, a décliné, en revanche celle du secteur des services est en hausse, atteignant 48,2% en 2014. Dans le même temps, le coefficient de Gini a diminué, la croissance des industries de technologie de pointe et de la fabrication d'équipements a atteint un taux à deux chiffres, donc supérieur au taux de croissance moyen de l'industrie. Tout cela montre que l'ajustement de la structure économique de la Chine progresse.

L'emploi en nette augmentation

Le bulletin statistique montre que 13,22 millions de nouveaux emplois urbains ont été créés en 2014. Dans le même temps, les revenus des résidents urbains et ruraux ont continué à augmenter. En 2014, le revenu disponible par habitant des Chinois a augmenté de 10,1% par rapport à l'année précédente et les prix à la consommation ont augmenté de 2,0%. Après déduction des facteurs de prix, la croissance réelle a été de 8,0%, soit plus que le taux de croissance du PIB.

Lors de la conférence de presse qui a suivi la publication du bulletin statistique, Ma Jiantang, directeur du Bureau national des statistiques, a déclaré que la Chine doit s'adapter à la nouvelle normalité de son développement économique, maintenir son économie dans une fourchette raisonnable. Bien que les pressions à la baisse auxquelles l'économie est encore confrontée soient importantes, les risques globaux restent contrôlables.

Selon un économiste proche des milieux de prise de décision, comparativement aux autres pays, même si le taux de croissance du PIB de la Chine n'est que de 7%, ce taux reste toujours parmi les plus élevés du monde. « Tant que l'on reste à un niveau proche du plein emploi, que les prix restent stables et que les revenus augmentent, un taux de croissance économique un peu plus haut ou un peu plus bas est acceptable », a-t-il dit.

Par Yu Sibian,
journaliste au Quotidien du Peuple

HYDROCARBURES

Philia répond à l'ONG Déclaration de Berne à propos de ses relations avec la CORAF

Communiqué de Philia SA (Philia), relatif à un rapport publié par l'ONG Déclaration de Berne de mars 2015 concernant les relations de Philia avec la Congolaise de Raffinage (CORAF).

Après le récent rapport publié par l'ONG Déclaration de Berne («DdB») et la couverture médiatique qui a suivi, Philia tient à préciser sa position à l'égard des accusations sans fondements qui ont été formulées à son encontre :

Contrairement aux allégations du rapport DdB, Philia s'est vu attribuer un contrat d'enlèvement de résidu atmosphérique (RAT) après un appel d'offres international en bonne et due forme pour une cargaison spot et ce sur la base du meilleur prix et de conditions contractuelles standards. Après l'exécution satisfaisante de cette première transaction spot par Philia, la CORAF a exercé son droit de signer un contrat à terme avec Philia à des conditions de prix et à des conditions contractuelles plus favorables que ce que la CORAF avait obtenues auparavant auprès d'autres acheteurs.

Selon le rapport référencé plus bas, la CORAF décrit sa collaboration avec Philia comme un scénario « gagnant-gagnant ».

Aussi, supportant notre position, Le Potentiel, une publication de

la République démocratique de Congo écrit le 6 mars 2015 : « De ce point de vue, cette démarche qui s'appuie sur quelques malversations financières, n'est ni plus ni moins, une cabale occidentale contre le régime de Brazzaville. D'où, le questionnement sur la crédibilité ! », relèvent des sources proches de la Coraf qui ne nient pas l'existence de ce contrat. (Voir : <http://goo.gl/LJx2H7>).

Contrairement aux allégations du rapport DdB, Philia n'a aucune acointance d'affaires avec des personnes exposées politiquement, que ce soit en République du Congo ou ailleurs. Philia est un établissement sérieux et professionnel avec plus de trente employés dans le monde et mène toutes ses affaires dans le respect scrupuleux des lois des pays dans lesquels elle opère.

Contrairement aux allégations du rapport DdB, Philia SA ne se contente pas de revendre, immédiatement à des tiers, le RAT qu'elle achète à la CORAF et ce, pour une marge fixe (ainsi décrit dans le rapport : « Philia « flippe » ses cargaisons»). La majorité des car-

gaisons ont été vendues par Philia directement à de grandes sociétés de raffinage de pétrole au meilleur prix possible sur le marché. La valeur ajoutée qu'apporte Philia à la CORAF, et donc indirectement à la République du Congo, est de garantir un prix de base stable pour ce produit, ce qui résulte en un revenu stable et prévisible.

DdB admet, tout au long de son rapport, qu'elle n'a aucune preuve que les activités de Philia soient illégales. Les auteurs du rapport de la DdB admettent également qu'il n'y a aucune preuve que Philia ou CORAF paient certains membres de l'élite politique congolaise. Les phrases suivantes sont extraites du rapport de la DdB : « Nous n'avons rien pu déceler d'illégal dans les transactions impliquant Philia... Dans le cas de Philia, nous ne possédons aucune preuve qui nous permettrait de confirmer que ses profits gonflent les poches des membres de l'élite congolaise. » (Rapport DdB à la page 29). Philia est d'avis que les informations détenues par la DdB, et par la suite divulguées aux médias, ont été manipulées afin de créer une impression erronée de ses activités. Philia étudie actuellement ses possibilités d'action en justice.

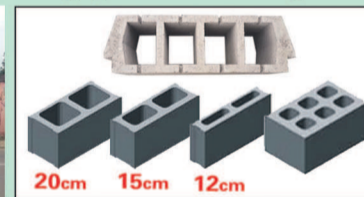


CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO., LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage(sable rouge), de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

- Briques de 12# 480 CFA
- Briques de 15# 580 CFA
- Briques de 20# 680 CFA
- Sable Rouge 20m³ 140.000 CFA
- Sable 20m³ 180.000 CFA
- Gravier 20m³ 650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière loua).

Contacts: (+242) 06 690 7119
06 985 5060

06 655 1111
06 919 8888

PÉTROLE & GAZ

Des différends latents sur la délimitation de frontières maritimes entre les pays africains

L'exploration pétrolière offshore au large des côtes africains a connu une croissance exponentielle, selon des experts juridiques. Ainsi, un tiers à peine des frontières maritimes du continent ont fait l'objet d'accords définitifs entre États.

Deux pays d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire et le Ghana, et deux pays d'Afrique orientale, la Somalie et le Kenya, ont choisi au cours du dernier semestre de porter devant des instances juridiques internationales les différends les opposant au sujet de leurs frontières maritimes. Une solution de derniers recours après plusieurs années de négociations bilatérales infructueuses. Mais la question de la délimitation des frontières maritimes n'a gagné réellement en importance que durant la dernière décennie. À mesure que les prospections pétrolières et gazières au large de leurs côtes prenaient de l'ampleur. Le risque est grand qu'il ne s'agisse que

d'un début. L'incertitude des frontières terrestres héritées des puissances coloniales complique la délimitation des frontières maritimes. Les conséquences de l'absence d'accords de délimitation de frontières maritimes entre pays africains À en croire certains spécialistes du droit de la mer, sur la centaine de frontières maritimes entre pays africains, seulement 32 ont fait l'objet d'accords entre États. Pour 68 d'entre elles, les délimitations restent ouvertes à l'interprétation, en dépit des règles édictées dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (Unclos), de 1982, a expliqué un expert, Robert Van de Poll. Ce qui serait dû aux

incertitudes sur le tracé des frontières terrestres et à des conflits de souveraineté sur des territoires hérités des puissances coloniales.

Des différends latents non examinés pendant des décennies mis au grand jour en raison des appétits suscités par les perspectives pétrolières et leur impact sur le développement dans certains pays africains. Dans le Golfe de Guinée, c'est le cas du différend territorial qui oppose le Gabon à la Guinée équatoriale sur la souveraineté des îles de Mbanié, des Cocotiers et de Congas dans la baie de Corisco, ou l'opposition entre le Cameroun et le Nigeria sur la péninsule de Bakassi.

Cette absence d'accords définitifs entre États crée une incertitude juridique pour les entreprises pétrolières et gazières opérant au large des côtes africaines. Etant donné que la souveraineté

du pays leur ayant accordé un permis peut être remise en question et invalidée si elle venait à être contestée par un pays limitrophe.

Selon deux experts en la matière, Robert Van de Poll et David Bishop, qui ont utilisé des documents militaires déclassifiés, des images satellitaires et examiné 83 bassins sédimentaires, ils estiment qu'environ 95 milliards de barils de pétrole ont été découverts dans les 13 millions de km² d'eaux maritimes couvertes par la convention de 1982. Mais les réserves non encore mis à jour pourraient atteindre 70 à 80 milliards de baril. Ce potentiel suscite l'intérêt soutenu de l'industrie pétrolière, notamment le français Total, l'italien Eni, le britannique BP, ainsi que l'anglo-irlandais Tullow Oil et l'américain Kosmos Energy.

Le défi : Réussir la fixation de frontières maritimes dé-

finitivement. La fixation par les Etats africains de frontières maritimes définitive soit en concertation, soit en faisant recours aux juridictions internationale, devient une urgence. L'autre voie, est celle des zones des zones d'exploitation communes, définie entre pays. C'est le cadre choisi par le Sénégal et la Guinée-Bissau en 1995, en créant l'Agence de gestion et de coopération (AGC), avec une exploitation partagée comme suite : 20% de ressources maritimes reviennent à Bissau, et 80% à Dakar.

C'est également le choix du Nigeria et Sao Tomé et Príncipe, qui ont institué en 2001 une zone de développement conjointe de 34 500 km². De la même façon, la RD Congo et l'Angola ont signé en 2004 un accord visant à l'exploitation commune des eaux maritimes.

Noël Ndong

AVIS DE VACANCES DE POSTE N°

POUR LE RECRUTEMENT DU SPECIALISTE EN GESTION FINANCIERE DE LA COORDINATION TECHNIQUE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE PROJET R8 TUBERCULOSE - SUBVENTION COG-810-G02-T

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2011 la subvention COG-810-G02-T Round 8 du projet de Renforcement et Promotion de la stratégie DOTS. La Coordination technique, la gestion financière et comptable ainsi que la passation des marchés avaient été confiée au Ministère de la santé et de la population, récipiendaire principal. La première phase de ce projet qui devait être clôturée au 31 décembre 2012, a été prolongée de trois mois et s'est achevée le 31 mars 2013. Cette première phase de mise en œuvre des activités qui a donné des résultats positifs sur le terrain et qui est en passe d'atteindre son objectif de développement, vient de bénéficier d'une reconduction pour une période de 3 ans, en cofinancement avec Gouvernement du Congo d'un montant plafonné de 1 563 424 Euros.

Le but de la reconduction à la 2ème phase est d'aider le Bénéficiaire principal à : (1) Poursuivre l'extension de la couverture DOTS de qualité, notamment en (i) améliorant la couverture de la population et la qualité de diagnostic, (ii) assurant la disponibilité des médicaments de 1ère ligne et de seconde intention (iii) renforçant les capacités des ressources humaines ; (2) Lutter contre la co-infection tuberculose-VIH, la tuberculose multi résistante (TBM) et s'attaquer à d'autres défis ; (3) Impliquer tous les prestataires de services de santé. (4) Donner aux personnes atteintes de tuberculose et aux communautés la capacité d'agir par (i) un soutien apporté aux ONG / associations impliquées dans la lutte antituberculeuse, (ii) un effort très significatif de sensibilisation, et de mobilisation sociale ciblant les églises, les écoles, les prisons et les casernes et (iii) l'implication renforcée des agents communautaires dans la prise en charge et le soutien aux patients (DOTS communautaire).

II - DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision directe du coordonnateur de la CTAF, le Spécialiste en gestion financière Organise, supervise et contrôle les opérations administratives, comptables et financières dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention Tuberculose de la série 8 du Fonds mondial.

Le Spécialiste en gestion financière est notamment chargé de :

- Etablir et harmoniser les procédures financières : bons de commandes, paiements, déversements et comptabilité, procédures d'archivage des pièces comptables au sein des projets FMSTP ;
- Mettre en place un système de rapport financier pour les besoins internes et du FMSTP ;
- Assurer les déversements du BP dans les délais requis ;
- Contrôler chaque engagement conformément aux procédures administratives comptables et financières ;
- Contrôler les niveaux de réalisation technique des activités au regard des décaissements envisagés ;
- Etablir le rapport mensuel de dépenses pour chaque activité par composante ;
- Produire les rapports financiers trimestriels pour le réapprovisionnement du compte du BP ;
- Contrôler/Suivre la gestion financière des sous-bénéficiaires ;
- Appuyer l'équipe de coordination dans la préparation des budgets et plans de travail ;
- Discuter avec l'équipe de coordination des problèmes éventuels en vue d'y trouver des solutions ;
- Etablir un contrôle interne sur toutes les procédures financières du projet ;
- Analyser les rapports financiers et requêtes de fonds des sous bénéficiaires, des fournisseurs, des ONG et autres structures d'exécution afin de s'assurer que les dépenses effectuées sont conformes sur le plan des procédures et bien codifiées par sous rubrique en fonction du plan de travail.
- Informé systématiquement le coordonnateur de tout manquement aux procédures ;
- Collaborer avec le LFA, pour assurer une performance maximale ;
- Mettre en place un système d'informations entre les acteurs financiers et autres (au niveau du Mécanisme de Coordination de Pays (CCN), du PR, du LFA et des bénéficiaires secondaires) afin d'assurer le lien entre les résultats programmatiques aux dépenses tels que prévus ;
- Préparer les audits annuels du BP
- S'assurer que les audits externes reçoivent toutes les informations pertinentes.

- S'assurer que les recommandations de l'audit soient mises en œuvre en temps opportun ;
- Assurer le suivi/évaluation des performances financières des systèmes de gestion des achats ;
- Planifier les engagements budgétaires à court et moyen terme ;
- Contrôler le suivi de la trésorerie du BP afin d'éviter tout retard/interruption dans les activités ;
- Contrôler les opérations comptables et de trésorerie ;
- Développer, assurer le suivi/évaluation des indicateurs de performances de la gestion financière ;
- S'informer des exigences du Fonds Mondial de toute nouvelle directive et en informer la coordination.

III - QUALIFICATIONS MINIMALES ET EXPERIENCE REQUISES DU CANDIDAT

- Niveau d'étude : Expert comptable ou Diplôme universitaire en comptabilité, contrôle et audit (BAC +5) ;
- Expérience exigée : 10 ans d'expérience, dont au moins 5 ans en Gestion administrative, financière et comptable des projets et programmes de développement financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne etc.)
- Spécificités : Excellente connaissance en informatique et système d'information de gestion d'entreprise ou de projets. Connaissances des procédures, processus et tâches de travail suivants des objectifs planifiés. Management proactif, axé sur les résultats et démarche qualité. Connaissances pratiques des logiciels de gestion des projets. Maîtrise de la langue française et bonne pratique de la langue anglaise (niveau intermédiaire).
- Personnalité : Esprit d'analyse et de synthèse, bon communicateur et bonne capacité d'écoute. Capacités de supervision et d'organisation, méthodique et rigoureux. Bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés des bailleurs internationaux. Etre capable de travailler sous pression et faire preuve d'esprit d'indépendance, de discrétion et de critique objective. Avoir une capacité approfondie de l'analyse des informations financières, et de préparation des rapports financiers, des bilans.

VII - Composition du dossier de candidature
Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation pour le poste ;
2. Un curriculum vitae en rapport avec le contenu du poste ;
3. Les photocopies certifiées des attestations ou diplômes obtenus ;
4. Les photocopies des certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ;
5. Les références de trois (03) personnes ou employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient être consultés pour avis
6. Le certificat de nationalité et le casier judiciaire datant moins de 3 mois.

VIII - Conditions d'emploi

Le contrat du Spécialiste en gestion financière est signé par le Ministre en charge de la santé. Ce contrat est signé pour une durée de un an avec une période d'essai de six mois. La rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat et des taux applicables pour les consultants nationaux.

IX - Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 25 Mars 2014 à 16 heures sous pli fermé, avec la mention « avis de vacances de poste pour le recrutement d'un Spécialiste en gestion financière à l'adresse ci-dessous : Ministère de la Santé et de la Population / Direction des Ressources Financières / Coordination Technique, Administrative et financière du Projet tuberculose (CTAF)
13, Avenue Maréchal LYAUTEY en Face du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (siège unité de gestion MDA / projet de mise à l'échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticide)
Tél : 00242 06 979 03 15 / , 05 521 53 41 E-mail : emekamamina27@yahoo.fr
Brazzaville ; République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

Le coordonnateur de la CTAF0

STATUT DE LA FEMME

La Commission des Nations unies donne le coup d'envoi de sa session annuelle

Ouverte le 09 mars à New York, la rencontre a pour objectif de faire le point sur les progrès déjà réalisés et des efforts encore à faire en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

Les participants qui ne sont autres que les États membres de l'ONU, les organisations de la société civile et les organes de l'ONU vont également plancher sur la mise en œuvre de la déclaration de Beijing de 1995 et de la plateforme d'action.

Au cours de cette session qui marque aussi le 20^e anniversaire de ce rassemblement historique, il sera question de débattre, pendant deux semaines, de l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à l'emploi et au travail décent. Lors de sa séance d'ouverture, la Commission sur le statut de la femme a adopté à l'unanimité une déclaration politique marquant le 20^e anniversaire de la Conférence de Beijing.

« Nous sommes ici parce que 2015 est une année cruciale pour faire progresser la cause de l'égalité des sexes. Si le nouveau programme de développement est véritablement transformateur, les femmes doivent être en son centre et devant », a déclaré Ban Ki-moon. Pour le patron de l'ONU, les femmes continuent de souffrir de manière disproportionnée de la crise écono-

mique, des effets des changements climatiques, des déplacements causés par les conflits, et de persécutions. « Les groupes extrémistes continuent d'attaquer de manière systématique et vicieuse les femmes et les filles. La communauté internationale doit traduire son indignation sous forme d'assistance, de services, de soutien et de justice. Mais les femmes ne sont pas seulement des victimes. Elles sont des agents de progrès et de changement », a-t-il insisté.

Il estime que, les femmes et les filles ayant de l'autonomie sont les meilleurs agents de la croissance, le meilleur espoir pour la réconciliation, et la meilleure protection contre la radicalisation de la jeunesse et la répétition des cycles de violence.

Selon lui, d'importants progrès avaient été réalisés depuis la Conférence de Beijing en 1995. « En même temps, les progrès restent lents, ce qui est inacceptable, et les gains ne sont pas irréversibles ».

Dans son intervention, le Pré-

sident de l'Assemblée générale, Sam Kutesa, a estimé que « l'anniversaire de Beijing représente une occasion historique pour mobiliser tous les acteurs afin d'accélérer et faire progresser de manière effective l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ».

Par ailleurs, il a encouragé les hommes et les garçons à s'impliquer de plus en plus pour aider à briser les préjugés sexistes et les normes et pratiques discriminatoires.

La directrice d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-NGCuka a estimé qu'il fallait mieux lutter contre les problèmes affectant les femmes, y compris les conflits et les crises financières et environnementales. « Nous devons servir d'une meilleure manière les femmes handicapées et marginalisées celles qui sont visées pour leur orientation sexuelle », a-t-elle ajouté.

L'Administratrice du Programme des Nations unies pour le développement, Helen Clark a expliqué de son côté comment le PNUD a cherché à traduire la Plateforme d'action de Beijing en amélioration concrète pour la vie des femmes et des filles.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

La Chine souhaite vendre des Trains à grande vitesse (TGV) en Afrique

Après leur fusion en décembre 2014, les deux plus grandes entreprises chinoises de fabrication de Trains à grande vitesse (CNR et CSR) veulent créer un géant capable d'exporter les technologies chinoises de rail à grande vitesse.

Le Premier ministre Li Keqiang, réputé en Chine être un super vendeur de Trains à grande vitesse, a évoqué le 9 mars douze pays prioritaires dont cinq africains: Angola, Éthiopie, Nigeria, Kenya, Zimbabwe, Thaïlande, Birmanie, Kazakhstan, Serbie, Grande-Bretagne, Russie, États-Unis. Dans cette liste, les pays en voie de développement sont les plus nombreux. À Boston, il s'agit tout simplement de fournir des rames de métro, dont une partie sera assemblée localement. La même société explore

d'autres possibilités à New York et à Washington. Et les discussions sont toujours en cours pour un TGV en Californie. Sur ce projet, la Banque Export-Import de Chine est engagée. La même banque a consenti 13 milliards de dollars de prêts relatifs à 35 projets d'exportation de matériels et de construction ferroviaires à l'étranger.

En 2014, les exportations de la CNR ont augmenté de 68 % par rapport à 2013, à hauteur de 3 milliards de dollars. Pour consolider ses bases financières, cette société s'apprête à collecter 12 milliards de yuans par placement privé d'actions, concentrées sur cinq projets. L'ensemble des exportations chinoises relatives au ferroviaire ont représenté, en 2014, 10 % du marché mondial.

Les deux acteurs traditionnellement les plus importants dans ce secteur du TGV, Alstom et Siemens, ont quelque souci à se faire. Ils ont

désormais un très sérieux concurrent. Latout de la Chine, c'est qu'elle dispose, sur son propre territoire, le plus vaste réseau de TGV mondial: plus de 11 000 kilomètres et autant en travaux ou planifiés, loin devant la France (2 036 km) ou l'Allemagne (1 352 km), et plus loin encore devant les États-Unis (362 km).

La France et l'Allemagne ont pour elles l'antériorité; la Chine, la quantité. Grâce à quoi, elle a pu apprendre à maîtriser la technologie européenne et japonaise. Elle est aujourd'hui en mesure de remporter des marchés hors de ses frontières. Sur ce, elle compte mettre à profit quelques succès commerciaux dans les pays les plus développés pour en remporter de plus nombreux dans les pays moins développés. Aujourd'hui, la Chine est en pourparlers sur des projets de TGV avec 28 pays.

Y.R.Nz.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Bamako fait pression sur les groupes armés pour signer l'accord de paix

Les autorités maliennes qui avaient déjà entériné l'accord de paix présenté par les médiateurs algériens, voudraient que les rebelles du nord le signent aussi. C'est pour cela que le gouvernement ne cesse, chaque jour qui passe, de faire pression sur ces groupes armés dans le but d'obtenir leur consentement.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 9 mars dans la capitale malienne, le porte-parole du gouvernement malien, Choguel Maïga, par exemple, a appelé les responsables des groupes armés non signataires du texte à le parapher dans les meilleurs délais. Choguel Maïga a en outre dénoncé « les ennemis de la paix » qui, selon lui, ne veulent pas de l'unité du pays. « Nous savons aussi que les terroristes se cachent derrière le désaccord entre Maliens pour agir », a-t-il relevé. « À chaque fois que les négociations rentrent dans une phase cruciale ces ennemis de la paix, sortent pour travailler à saboter l'accord », a fait remarquer le porte-parole du gouvernement.

Par ces mots, Choguel Maïga faisait allusion à l'attaque, qui a fait cinq morts samedi, dont un Français et un Belge, aux tirs de roquettes contre les forces de l'ONU à Kidal dans le nord-est et ceux du lendemain, qui avaient coûté la vie à un Casque bleu tchadien et deux enfants. Il a saisi cette opportunité pour appeler les différentes parties maliennes à garder le cap malgré ces attaques meurtrières. Ceci, a-t-il poursuivi, pour que la communauté internationale et le Mali puissent avoir un élément d'appréciation pour faire la différence entre la mauvaise graine et la bonne. Depuis la signature de l'accord de paix le 1er mars dernier par Bamako et les groupes armés proches du pouvoir, la communauté internationale multiplie des appels à l'endroit des rebelles, en leur demandant de parapher à leur tour ce texte. Le document prévoit la création d'Assemblées régionales dotées de pouvoirs importants, élues au suffrage universel direct, mais ne fait nullement mention d'autonomie d'une quelconque région ou de fédéralisme comme le souhaitent les rebelles. Rappelons que le nord du Mali était tombé en 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda. Ils en avaient été partiellement chassés par l'opération française Serval, lancée en janvier 2013. Cette force a été ensuite remplacée en août 2014 par l'opération Barkhane, dont le rayon d'action s'étend aujourd'hui à l'ensemble de la zone sahélo-saharienne.

Nestor N'Gampoula

La ligue arabe favorable à «une force militaire commune»

Au Caire, en Égypte, où se tenait une réunion ordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Ligue arabe, son secrétaire général Nabil al-Arabi a souligné, le 9 mars, « le besoin pressant pour une force militaire arabe » afin de combattre les groupes terroristes.

Avant Nabil al-Arabi, son adjoint annonçait déjà, le 3 mars, la création prochaine d'une force militaire qui serait étudiée lors du prochain sommet de la ligue prévu pour les 28 et 20 mars à Charm el-Cheikh en Égypte. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avait aussi appelé à la mise en place de « cette force arabe commune » pour faire front à l'influence des djihadistes de l'État islamique en Libye et en Syrie.

Pour Nabil al-Nabil, « il y a un besoin pressant pour la création d'une force militaire arabe commune, qui soit multifonction, (...) capable d'intervenir rapidement pour lutter contre le terrorisme et les activités des groupes », soulignant l'importance de « la coopération dans les domaines liés à la protection de la sécurité et l'échange des informations entre les pays arabes ». Abdel Fattah al-Sissi soulignait une implication possible de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Koweït et de la Jordanie dans une telle initiative.

Noël Ndong

L'Algérie exprime sa compassion avec le Nigeria

À la suite des derniers attentats qui ont frappé le Nigeria, le porte-parole du ministère Algérien des affaires étrangères Abdelaziz Benali Cherif a exprimé le 08 mars sa compassion avec le gouvernement et le peuple nigérian et les assure de sa solidarité « agissante ».

« Le terrorisme aveugle du groupe terroriste Boko Haram continue à sévir contre les citoyens innocents au Nigeria, dont plusieurs dizaines parmi lesquels des enfants et des femmes ont été arrachés brutalement à la vie ou atrocement mutilés dans le triple attentat commis samedi dans la ville de Maiduguri », a indiqué le porte-parole Algérien dans une déclaration.

« Nous condamnons avec force ces crimes et appelons à fédérer toutes les énergies et à mobiliser tous les moyens à même de réduire à néant ce fléau qui redouble de férocité et qui prend une dimension de plus en plus alarmante dans la région », a-t-il affirmé. « L'Algérie, qui a tant pâti du terrorisme et subi ses méfaits, réitère son rejet de ce phénomène hideux et exprime sa compassion avec le gouvernement et le peuple frère du Nigeria et les assure de sa solidarité agissante dans toute entreprise visant à débarrasser notre continent de ce phénomène étranger à nos croyances religieuses, à notre culture et à nos valeurs africaines ancestrales », a ajouté le porte-parole.

À cet égard, l'Algérie a salué les efforts déployés par l'Union africaine et par les autres organisations sous-régionales pour combattre Boko Haram et endiguer son action malfaisante en Afrique de l'Ouest et Centrale.

Y.R.Nz.

DIASPORA

MANIFESTATION À PARIS À L'APPEL DE LA COALITION OPPOSITION DU CONGO ET DE LA RDC

L'opposition congolaise en France, en appui de celle de la République démocratique du Congo (RDC), a appelé à manifester à Paris, place de la République à Château rouge.

Le 7 mars, de 14 h à 19h, une centaine de manifestants a répondu au mot d'ordre : « À la mémoire des morts indus, victimes de l'intolérance aux deux Congo ». Comme à chaque manifestation coordonnée, les organisateurs avaient exigé une marche silencieuse en tee-shirt blanc avec des bougies à la main.

À la tête du cortège indiquant à vue d'œil une affluence clairsemée, les ténors de l'opposition congolaise en France étaient représentés. Parmi eux Benjamin Ntougamani, Jean-Luc Malekat, Jean Benoît Dzaba, Antoine Page Houlou. L'ancien ministre Benoît Koukébé, pourtant souvent présent, ne se

trouvait pas dans leurs rangs. Au cours de la manifestation, dispersée sans incident aux alentours de 19 h, des prises de parole ont été faites à château rouge. Quelques intervenants sont revenus sur la philosophie de la journée, celle exprimée par communiqué de presse : « Une invitation à la commémoration relative au drame du 4 mars 2013 à Brazzaville et à une pensée à toutes les victimes de l'intolérance et de l'oppression en RDC et au Congo-Brazzaville ».

Se refusant de faire de la récupération politique sur ce qui a été vraisemblablement un accident, comme le Congo en a malheureusement connu d'autres, Antoine Page Houlou a insisté sur l'importance, selon lui, de « ne pas ranger ensemble les morts du 4 mars avec les autres victimes... ».

Marie Alfred Ngoma

UNION AFRICAINE

Le président Uhuru Kenyatta plaide pour une Cour africaine de justice

Les ministres africains ont manifesté récemment leur désir de créer une Cour africaine de justice (CAJ) et des droits de l'homme, au cours d'un sommet de l'Union africaine (UA). Cette annonce donnait suite à plusieurs contestations à l'égard « du rôle biaisé joué par la Cour pénale internationale (CPI), particulièrement lors des jugements des dirigeants africains ».

Le président kenyan Uhuru Kenyatta, l'un des premiers chefs d'Etat africain à signer le protocole de Malabo instituant la nouvelle Cour africaine de justice a déclaré que la « Cour Africaine de Justice (CAJ) était là pour durer », et a annoncé que le Kenya allait contribuer par 1 million de dollars afin de rendre la CAJ opérationnelle. La création de cette cour sus-

cite des interrogations. L'Afrique est composée de plusieurs États avec différentes pratiques judiciaires, pour quel système juridique optera la CAJ pour rendre ses jugements ? Comment procéder à la sélection des juges, ces derniers seront-ils indépendants et impartiaux à l'égard des chefs des États ? Tous les États membres soutiendront-ils financière-

ment le fonctionnement du tribunal ou ce dernier devra-t-il dépendre de l'aide étrangère à l'image de plusieurs organismes régionaux sur le continent ?

Onze États africains dont le Kenya ont déjà signé le protocole relatif à la création de la CAJ pour se pencher sur les affaires pénales reprochées à la CPI. Cette révélation a été rendue publique par « Voice of Nigeria » lors d'une interview à Nairobi (Kenya) du secrétaire du Cabinet pour les affaires étrangères du Nigeria Amina Mohamed. En fait, 14 États sont censés signer le protocole pour que la CAJ devienne opérationnelle. Le Kenya s'est engagé à faire pression sur les autres États africains pour procéder à la signature du protocole instituant la création de la CAJ.

Uhuru Kenyatta soutient que la création de la CAJ permettra d'instaurer un cadre plus large de justice transitionnelle en Afrique. La CAJ aura comme principal défi le traitement des demandes de justice émanant

de plusieurs systèmes différents, notamment de droit civil et en particulier de droit commun. L'Afrique est composée d'États avec des systèmes juridiques divergents surtout quand il s'agit de rendre justice dans les affaires portant sur les crimes contre l'humanité. L'expérience a montré que le pouvoir judiciaire en Afrique demeure toujours insuffisamment indépendant. Les juges sont souvent nommés par les Chefs d'États.

Même au niveau régional, les juges, en particulier ceux officiant à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, doivent au préalable avoir l'approbation de leurs chefs d'États. En réalité, ce fait reste « une aberration » au regard de l'impératif d'indépendance et d'impartialité des décisions judiciaires sur le continent et, évidemment, à l'égard de la réussite de la CAJ envisagée.

Certains spécialistes émettent des réserves au niveau de l'indépendance de la CAJ

Certains analystes soutiennent que la CAJ peut être un alibi

pour servir l'impunité des chefs et des hommes d'État africains, en raison de l'indépendance et de l'impartialité insuffisantes des futurs juges. Les dirigeants africains pourraient continuer à tripatouiller les Constitutions de leurs États afin de rester le plus longtemps possible au pouvoir. Ils craignent que la CAJ crée « une certaine redondance ou duplicité dans les rôles, notamment en matière des affaires relatives aux crimes contre l'humanité ».

On sait aussi que les dirigeants africains n'ont pas été en mesure de financer adéquatement l'UA et ses institutions qui dépendent fortement de l'aide étrangère, « ce qui rend la conduite des affaires de cette institution dépendante de l'Occident ». Il y a également la tendance « à être isolé dans une époque où domine la mondialisation. La création de la CAJ ne devrait pas être détournée en une manœuvre pour que le continent soit marginalisé, en particulier quand il s'agit de faire des affaires avec l'Occident ».

Noël Ndong



Le président Uhuru Kenyatta

SOUDAN

La CPI cherche l'approbation de l'ONU pour arrêter Omar el-Bechir

Une démarche visant à obtenir l'approbation du Conseil de sécurité des Nations unies pour se saisir du président soudanais Omar el-Bechir a été engagée le lundi 9 mars par la Cour pénale internationale (CPI).

Selon un communiqué, les juges de la CPI ont informé le Conseil de sécurité du refus du Soudan de coopérer dans l'enquête sur le génocide au Darfour. La même source précise que toute saisine de la CPI par le Conseil deviendrait futile si le Conseil de sécurité ne donne aucune suite à la requête des juges. « Même si le Soudan n'est pas un État partie au Statut de Rome (traité fondateur de la Cour, ndr), il demeure qu'il a l'obligation de coopérer avec la CPI, cette obligation découlant directement de la charte de l'ONU, vu que le Soudan en est membre depuis le 12 novembre 1956 », note la CPI.

Visé, avec d'autres hauts responsables soudanais, par deux mandats de la CPI (de 2009 et 2010) pour génocide et d'autres crimes commis au Darfour, Omar el-Béchir 71 ans, ne reconnaît pas la CPI. Il défie d'ailleurs la cour en voyageant à l'étranger, notamment dans des pays signataires du Statut de Rome, qui se sont engagés à coopérer avec cette dernière.

Les Nations unies estiment à environ 300.000 le nombre de personnes qui sont mortes durant les violences au Darfour depuis 2013 et 2,5 millions celui des personnes qui ont dû les fuir.

L'Union africaine, il faut le rappeler, s'est toujours opposée à la CPI concernant la poursuite des chefs d'Etat en exercice ou d'autres personnalités africaines. D'ailleurs, une crise ouverte a éclaté entre la CPI et l'organisation panafricaine lorsque la CPI avait lancé un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar El-Béchir, alors que les chefs d'Etat et de gouvernement africains avaient fait part de leur opposition, craignant pour le processus de paix au Soudan.

Le président Omar el-Béchir, accusé d'exactions dans la région du Darfour, fait certes l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux mais, son pays a toujours refusé de coopérer avec la CPI. Le chef de l'Etat soudanais se déplace dans de nombreux pays africains sans craindre une arrestation, même s'il a dû néanmoins renoncer à certains voyages. Depuis sa création, la CPI a inculpé une trentaine de personnes pour des crimes survenus dans huit pays d'Afrique, parfois à la demande des gouvernements eux-mêmes. 34 pays africains ont ratifié le Statut de Rome.

On reproche à la CPI d'être une justice à deux vitesses aux dépens de l'Afrique : elle s'acharne souvent sur les pays africains d'autant que toutes les procédures d'enquête ouvertes par la cour depuis sa création visent le continent noir.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

Simone Gbagbo condamnée à 20 ans de prison

La peine infligée à l'épouse de l'ancien président, Laurent Gbagbo, a été plus sévère que prévue. Dès l'annonce de la décision par la cour d'assises d'Abidjan, ses avocats ont indiqué qu'ils se pourvoient en cassation.

Au sortir du Palais de justice, l'ex-première dame ivoirienne dénonce « une justice aux ordres du pouvoir ». Pour maître Mathurin Dirabou, avocat de Simone Gbagbo, ce verdict est tout simplement inadmissible et dépourvu de tout fondement : « dans la vie d'une personne, prendre 20 ans d'emprisonnement, ce n'est pas 20 jours. Et puis 20 ans, si ça repose sur des faits, sur des preuves, nous pouvons l'accepter. C'est une loterie. On a distribué des peines. Et si nous sommes abattus, ce n'est pas parce que ce sont des condamnations de 20 ans, c'est parce que le droit n'a pas été dit. »

Pourtant, le procureur général avait dans son réquisitoire retenu 10 ans de prison ferme contre la femme de Laurent Gbagbo pour « attentat contre l'autorité de l'État, participation à un mouvement insurrectionnel et trouble à l'ordre public », s'est interrogé l'avocat de la défense. Les juges ivoiriens ont donc multiplié par deux la peine recommandée par le parquet général. Surnommée « La dame de fer », madame Gbagbo a été condamnée ce 9 mars pour son rôle dans les violences post-électorales de 2010-2011 en Côte d'Ivoire. Selon



Simone Gbagbo

des rapports de diverses sources, ces violences avaient provoqué à cette époque plus de 3000 morts et plusieurs milliers de blessés civils. Du côté de l'accusation, c'est la satisfaction totale comme en témoigne la réaction de Me Soungalo Coulibaly, représentant l'État de Côte d'Ivoire dans ce procès : « je pense que c'est justifié, parce que Simone Gbagbo a été l'auteure intellectuelle de beaucoup d'exactions qui ont été commises en Côte d'Ivoire. C'est un verdict qui nous satisfait, parce qu'aujourd'hui, nous pensons que les victimes seront satisfaites de voir que l'on a réglé un problème de l'impunité en Côte d'Ivoire. » En effet, l'épouse de Laurent Gba-

gbo est condamnée dans ce procès avec quatre-vingt et deux autres co-accusés pro-Gbagbo. Deux personnalités ont également écopé des mêmes peines de 20 ans de prison et 10 ans de privation des droits civiques. Il s'agit du vice-amiral Vagba Faussignaux et du chef de la garde républicaine, le général Bruno Dogbo Blé. Quant à Michel Gbagbo, le fils de l'ancien président, il a été condamné à 5 ans de prison et 5 ans de privation de ses droits civiques.

Les condamnés disposent désormais d'un délai de cinq jours pour se pourvoir en cassation. Ils pourront à cet effet obtenir l'assouplissement de leurs peines.

Fiacre Kombo

BANGUI

Les autorités sont informées de la rencontre de Rome, selon Léa Koyassoum Doumta

La vice-présidente du Conseil national de transition (CNT) a fait savoir que la rencontre de Rome qui a débouché sur la signature d'une déclaration le 27 février 2015, était portée à la connaissance de la présidente Catherine Samba-Panza.

L'ordre de mission de certains participants était signé par le président du parlement provisoire et aussi le Premier ministre a facilité le déplacement d'autres participants en leur offrant des billets d'avion. La déclaration est faite ce samedi 7 mars 2015 lors de la rencontre de Léa Koyassoum Doumta avec les leaders de certains partis politiques et les membres de l'Association (MNS) à Bangui. Selon la deuxième personnalité qui répondait à la préoccupation d'un participant à cette rencontre, « nous ne pouvons pas dire que le gouvernement n'était pas informé de la réunion de Rome puisque la conseillère Béatrice Epaye et moi-même avions reçu notre ordre de mission écrit du président du CNT qui représente le pouvoir législatif en ce moment de la transition ».

Si le législatif est informé par son président, l'exécutif est quant à lui informé par le chef du gouvernement de transition, Mahamat Kamoun, a-t-elle ajouté avant de poursuivre « lorsque l'invitation de Rome était venue, il n'y avait pas de frais de transport. Nous nous sommes rapprochés du Premier ministre qui a assuré notre déplacement », a confié Koyassoum Doumta.

Elle a par ailleurs indiqué que « la rencontre de Rome s'est adressée à des leaders d'opinion, qui n'ont pas nécessairement besoin de l'autorisation du gouvernement pour se déplacer ». À la fin de la rencontre, Koyassoum a promis faire, dans un bref délai, la restitution complète de la rencontre de Rome.

NDÉLÉ

Les femmes revendiquent leurs droits et sont appelées à respecter leurs maris

Un appel lancé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier. Les femmes de la ville de Ndélé, ont été appelées à leur tour à respecter leurs maris. Ceci dans le souci de l'harmonie conjugale.

Sur l'une des banderoles brandies par les manifestantes, on peut lire « Cellule des femmes de Ndélé pour la cohésion sociale ». Ce rassemblement a permis également à la présidente de l'Organisation des femmes centrafricaines, (OFCA) de la ville de Ndélé, Kassara Aziza de rappeler à ses pairs, leur rôle de conseillères auprès de leurs maris. « La femme doit respecter son mari et lui prodiguer des conseils, pour promouvoir la paix et la cohésion dans la région ». En s'adressant aux hommes, la même source a fait savoir que « ce sont des femmes qui ont mis au monde des hommes. Par conséquent, ces derniers ont le devoir de respecter les femmes », a dit Kassara Aziza.

La célébration de cette Journée internationale de la femme dans la ville de Ndélé s'est déroulée dans une ambiance festive.

OBO

Les femmes dénoncent les violences sexuelles

Les femmes de la ville d'Obo (sud-est) ont marché ce samedi 07 mars pour protester contre les violences faites à leur égard. Une manifestation appuyée par des ONG internationales Save the Children, Invisible Children et les forces de défense ougandaise basées dans la région.

« Non à la guerre, non à la violence sexuelle, non à la marginalisation de la femme, oui à l'éducation des enfants, oui à la paix, oui au respect, oui au respect des droits de la femme » des messages forts scandés lors de ces manifestations. Pour Martine Prizingui, présidente de l'Organisation des femmes centrafricaines (OFCA) de la ville d'Obo, cette marche est organisée pour dire non aux violences sexuelles et appeler à l'unité afin de combattre ce phénomène. Elle a aussi souhaité que la journée du 08 mars 2015 marque l'autonomisation de la femme centrafricaine.

Selon le rapport d'une ONG locale, depuis 2008 plus de huit cents femmes sont victimes des viols des hommes armés assimilés aux éléments de l'Armée de résistance du Seigneur LRA de Joseph Kony.

Un ancien ministre de la Séléka arrêté à Bangui

Le général Mahamat Ousman Mahamat, ancien ministre de l'Urbanisme sous la présidence de Michel Djotodia, a été arrêté par la gendarmerie et la Brigade d'intervention rapide (BIR) pour possession illégale d'armes et constitution de bande armée.

« Cet officier ex-séléka était recherché depuis quelque temps par les services de sécurité. Il se promenait toujours avec des armes dans son véhicule ainsi que des aides de camp en dépit de la levée des mesures de confiance obtenue depuis le 20 février », selon une source proche du dossier citée par la presse locale. D'après la même source, l'ex-ministre a été appréhendé alors qu'il se rendait lundi à l'aéroport pour accueillir son épouse qui rentrait de voyage.

Le général est soupçonné depuis un certain moment par les autorités et les forces internationales surplace, comme un véritable faiseur de loi dans la dernière enclave musulmane de PK5 dans le troisième arrondissement de Bangui. « Il détiendrait à son domicile de nombreux véhicules et une grande quantité d'armes. Ses hommes en majorité des ex-Séléka, ont le contrôle du quartier Camerounais, un autre quartier très populaire de PK5 », s'exclame un habitant de la localité. Et d'ajouter que l'arrestation de ce chef rebelle permettrait enfin aux habitants de PK5 de retrouver la tranquillité tant recherchée.



Le général Mahamat Ousman Mahamat

Le célèbre général Mahamat Ousman a eu sa notoriété grâce à sa proximité avec le numéro deux de la Séléka, le général Nourredine Adam. Ce dernier lui a même confié le poste de conseiller au sein du mouvement Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), qui est d'ailleurs présidé par l'ancien président Djotodia.

D'origine tchadienne, Mahamat Ousman était le sous-préfet de Moundou, une commune

du sud du Tchad, avant de rejoindre l'ex-rébellion séléka. À en croire certaines sources, l'homme serait recherché par N'Djamena qui le suspecte de

« conspiration » contre le régime d'Idriss Deby.

Cette arrestation est un coup dur infligé à l'ex-coalition séléka pourchassée ponctuellement par les forces internationales. Elle risque, attendant de voir, de replonger la capitale Bangui dans une spirale de violences. Justement lors de son arrestation, le chef de guerre laissait entendre qu'« il n'excluait pas de mettre Bangui à feu et à sang s'il n'était pas libéré dans les minutes qui suivraient ».

Fiacre Kombo

Abdoulaye Isseine se prononce sur l'accord de Nairobi et l'appel de Rome

Après plusieurs mois de silence, l'ex-ministre de la Jeunesse et des sports, Abdoulaye Isseine a condamné le comportement de certains groupes armés qui ont empêché la tenue des consultations populaires à la base dans leur localité. Il a aussi pris position par rapport aux Accords de Nairobi et l'appel de Rome.

« Je suis contre tous ceux qui constituent des obstacles de près ou de loin pour la tenue des consultations populaires à la base et à l'intérieur du pays », a dénoncé Abdoulaye Isseine pour qui les consultations sont une manière d'aller auprès des victimes qui ont subi des exactions, les écouter et avoir leur proposition. Ce dernier a indiqué que le Forum de Bangui est l'unique issue pour la réconciliation.

Sur la question de l'accord de Nairobi signé entre les deux anciens présidents François Bozizé et Michel Djotodia, Abdoulaye Isseine a dit regretter cette rencontre. « Je pensais que Bozize

et Djotodia en allant à Nairobi, se sont donnés l'occasion pour eux de reconnaître les torts qu'ils ont commis au peuple centrafricain et de lui demander pardon. Je regrette le fait qu'ils ont pris ce temps pour discuter de leurs intérêts à savoir leur retour au pouvoir. Même moi-même j'ai ma responsabilité dans la crise actuelle ».

Quant à l'accord de Rome, Abdoulaye Isseine, pense que la religion n'est pas compatible avec la politique dans le contexte actuel de la crise centrafricaine. « Lorsqu'on parle de Sant' Egidio c'est une institution religieuse, donc la religion ne doit pas se mêler de la politique » a-t-il précisé.

Abdoulaye Isseine était dans l'équipe des consultations populaires à la base au Tchad. Il fut l'un des alliés des ex-Séléka.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

7^e ARTLe 1^{er} Festival du cinéma des deux rives annoncé pour fin avril à Brazzaville

Cet événement va réunir, du 20 au 25 avril prochain, des cinéastes et autres acteurs de différents pays. Pour l'agence B&B Events que dirige Beyeth Gueck, organisatrice dudit festival, il s'agit de célébrer l'amitié séculaire qui lie le Congo et les peuples de la sous-région Afrique centrale, ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb.

Gueck Beyeth, qui sillonne les différents pays d'Afrique pour mettre les choses au point affiche son optimisme et présente le menu qui attend le public. « J'étais au Maroc à Casablanca où nous nous sommes mis d'accord avec des cinéastes de ce pays tels que Hassan Benjeloun qui est parmi les grands réalisateurs marocains et qui sera de la partie. Il y a deux autres films marocains qui seront présentés à cette première édition. Il y a également le film de Kamal Kamal ainsi que le film sur la route de Kaboul intitulé en anglais : Road to Kabul, qui parle du terrorisme. Ce film, sorti en 2012, continue de remplir des salles... Au niveau du Sénégal, il y a Moussa Touré. C'est aussi le cas de Balufu

Bakupa-Kanyinda qui est d'ailleurs le directeur artistique de ce projet », explique-t-il.

À Kinshasa, Gueck Beyeth a rencontré le ministre de la Culture et des arts, Baudoin Banza-Mukalay. L'entretien a porté sur la réception des cinéastes qui viendront à Kinshasa ainsi que sur l'exemption des visas. La RDC promet une forte participation des Kinois à ce festival avec au moins une dizaine des films, des courts et longs métrages.

Une autre ville visitée par le promoteur de ce festival : Pointe-Noire, la capitale économique de la République du Congo. Au menu : des rencontres avec des cinéastes et lancement de l'appel à

candidatures.

Que retenir au terme de ces voyages et rencontres ?

« Il y a déjà des films des Congolais de la diaspora des deux Congo comme Amog, Ruffin, Nadège, Audes, Dieudonné Mouandza... Pour le moment il y a déjà des prémices... », déclare Gueck Beyeth.

Le festival se déroulera à Brazzaville, mais les festivaliers iront à Kinshasa le 25 avril en matinée pour un déjeuner-débat entre cinéastes et producteurs. Pour l'instant les lieux où seront projetés différents films sont : la Préfecture de Brazzaville, le Centre culturel russe, le Mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza. La liste est encore ouverte.

Rappelons que le festival du cinéma des deux rives se tient à l'occasion de la célébration des cinquante ans du cinéma au Congo. Voir www.festivalcinema2rives.com

Bruno Okokana



Gueck Beyeth reçue par le ministre de la Culture et des arts de la RDC

THÉÂTRE

L'appel à candidature de la deuxième édition Prix théâtre RFI a été lancé

La Radio France internationale (RFI) a lancé depuis le début du mois de mars son concours dénommé Prix Théâtre, dont les inscriptions prendront fin le 19 avril prochain à minuit.

Ce concours est ouvert à tous les auteurs des oeuvres théâtrales dont l'âge varie entre 18 et 46 ans, écrivant en français et originaire d'un pays de la zone Afrique, des îles de l'Océan indien, des Caraïbes et du proche et Moyen-Orient. Seuls les textes répondant aux critères suivants : l'originalité, la qualité littéraire, la qualité dramaturgique seront sélectionnés. Aussi,

ces textes doivent être en français et ne pas avoir des adaptations linguistiques de textes exploités précédemment dans d'autres langues.

Organisé en partenariat avec le Festival des francophonies en Limousin, l'Institut Français, la SACD, (société des auteurs et compositeurs dramatiques), l'Association Beaumarchais et le théâtre de l'Aquarium, le concours Prix RFI théâtre a pour but de promouvoir de nouveaux talents par le biais des textes propres, originaux et à des fins d'exploitation scénique. Il vise aussi à mettre en lumière des dramaturgies encore

sous-exposées, tant en Europe qu'en Afrique, en cette période de mondialisation.

L'appel à candidature déjà en cours sera sanctionné par une première présélection. Et, les candidats présélectionnés seront informés de leur sélection le 15 juillet 2015 au plus tard. Ensuite, le jury se réunira à partir du 1^{er} septembre 2015 pour dévoiler le nom du lauréat, le 27 septembre, lors du Festival des francophonies en Limousin en France.

Le lauréat bénéficiera entre autres, d'un séjour de quatre mois en France, financé par l'Institut français ; d'une dotation financière d'un montant de 1 500 (mille cinq cent euros) ; une promotion et une mise en lecture de son texte sur les antennes de RFI, en intégralité ou des extraits, ainsi que sur France 24. Il bénéficiera aussi de la reproduction, de l'enregistrement de l'oeuvre sur tous supports (recueil, dvd).

Pour participer à ce concours, les candidats doivent envoyer d'ici le 19 avril à l'adresse électronique prix.theatre@rfi.fr ou par l'adresse postale France Médias Monde – Service Juridique – 80, rue Camille Desmoulins – 92 130 Issy-les-Moulineaux. La participation au Prix est individuelle.

Rappelons que le Prix RFI théâtre 2014 a été décerné au Congolais Julien Mabilia Bissila, auteur de « Chemin de fer », un texte qui raconte la folie de la guerre, avec un souffle ravageur et une inventivité langagière.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE



L'Étude de maître Rama Marline Claudia Ntandou Ly, a le regret de vous annoncer le décès inopiné de leur collaborateur Dieu-Aïmé Mpatu Mume.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis n°38 bis, rue Lagué, Plateau des 15 ans à Moundali.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique

Angola, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Julssy Boukama Kaya, resté sur le banc, le Recreativo Libolo bat Dormant 4-2. Avec ce succès, le champion en titre, qui compte deux matchs en retard à jouer, remonte à la 8^e place avec 4 points.

Le déplacement du Sporting Cabinda d'Holgerson Makosso chez le Progresso Lunda a été reporté à une date ultérieure.

L'Academica de Liboto d'Adolphe Matondo, titularisé au poste de latéral gauche, bat le Deportivo Huila (3-1). Le club promu en première division est 5^e avec deux succès et deux revers.

Maroc, 22^e journée, 1^{re} division

Le Wydad de Casablanca reste en tête après son succès sur le RSB Berkane (2-0). Titulaire, Fabrice Ondama a livré une bonne prestation, ponctuée d'une passe décisive à la 57^e avant d'être remplacé à la 84^e. Après une première partie de saison blanche, Ondama retrouve des sensations.

Le KAC Kenitra de Varel Rozan, titulaire, est tenu en échec à domicile face au MAT Tétouan (2-2). Le KAC a pourtant mené au score jusqu'à la 83^e. Sans Sylver Ganvoula, parti en sélection, le Raja Casablanca s'impose 1-0 sur la pelouse de Khouribga.

Sans Bersyl Obassi, absent, Khenifra prend un point chez le Moghreb de Fès (1-1).

Au classement, le WAC reste donc leader, avec 9 points d'avance sur le Raja, 5^e. Kenitra est 12^e et Khenifra quitte la zone rouge pour prendre la 14^e place.

Ligue 1, Kévin Koubemba absent à Guingamp

Déjà privé de plusieurs titulaires, Lille devra se passer des services de Kévin Koubemba pour le déplacement à Guingamp, dimanche prochain. L'attaquant international souffre d'une blessure musculaire. « Rien de grave », selon l'ancien Amiénois.

Coupe de France, Douniama et l'En Avant en demi-finale

Ladislav Douniama était titulaire lors de la qualification de Guingamp à Concarneau (2-1 après prolongations). Plutôt en vue jusqu'à son remplacement à la 77^e.

Belgique, 29^e et avant-dernière journée de la saison régulière, 1^{re} division

Mauvaise opération pour Charleroi, qui s'incline chez le FC Bruges (0-1). Septièmes, les Zèbres sont désormais en ballotage défavorable dans la course à la 6^e place, synonyme de play-offs pour la Ligue des champions. Francis N'Ganga, remplaçant samedi soir, et ses coéquipiers devront battre Mouscron lors de la 30^e et dernière journée de la saison régulière, tout en espérant un revers de Genk, 6^e, sur la pelouse du Standard de Liège.

Belgique, 28^e journée, 2^e division

Antwerp et Maël Lépicier étrillent Patro Eisden (4-1). L'international congolais, averti, était titulaire. Malgré ce large succès, Antwerp reste 11^e avec 35 points.

En déplacement à Seraing, Mons connaît une entame de match catastrophe avec trois buts encaissés en 20 minutes. Malgré la réduction du score de Yannick Loemba, Mons s'incline 3-1. Après avoir pourtant joué en supériorité numérique pendant une heure. Mais la situation financière du club semble peser lourd. Jordan Massengo était également titulaire. Notons qu'il s'agit du 8^e but du natif de Bruxelles.

Camille Delourme

KATANGA

Le découpage marque la fin de l'ère Katumbi

Selon son entourage, l'intéressé ne briguera pas le nouveau gouvernorat du Haut-Katanga qui, avec Lubumbashi pour chef-lieu, aurait pu constituer pour lui un facteur de régénéscence à la veille des grandes tribulations politiques.

Les nombreux partisans de Moïse Katumbi qui sont venus l'écouter, le 7 mars, n'en croyaient pas leurs oreilles. Leur puissant gouverneur, qui s'est exprimé dans un meeting improvisé, avait un air sérieux lorsqu'il a annoncé son départ imminent à la tête de l'exécutif provincial. En fait, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a fait cette déclaration qui reste tributaire d'une conjonction des facteurs et des circonstances. Ceux qui avaient juré sur son départ ont finalement trouvé une formule aisée à travers la promulgation, le 2 mars, de la loi sur le découpage territorial tel que cela est prévu par la Constitution de 2006.

Le démembrement du pays censé passer de onze à vingt-six provinces entraîne ipso facto le départ des gouverneurs dont les provinces sont éligibles au découpage. Tel est notamment le cas de la province du Katanga qui verra ses frontières inchangées depuis 1960 subir la loi de la partition pour générer quatre nouvelles provinces. Là-dessus, Moïse Katumbi se voit déjà très mal dans la peau d'un gouverneur gérant une portion congrue du grand Katanga qu'il eut à administrer avec maestria. Son entourage laisse d'ailleurs entendre qu'il n'est pas tenté de postuler à la tête de nouvelles entités en gestation. Il est



Moïse Katumbi

prêt à s'éclipser dès que les nouveaux animateurs entreront en scène après les élections locales, municipales et provinciales. Toutefois, il a indiqué que cette situation ne met pas fin à sa carrière politique qui devra se poursuivre, envers et contre tout. Là-dessus, des avis divergent. Certains pensent que cela n'est qu'un repli stratégique de la part de Moïse qui pourrait rebondir en 2016 sous le prisme du candidat-président de la République. Une hypothèse vite écartée étant donné que l'intéressé n'a jamais confirmé ses ambitions à ce sujet. Et puisqu'il a opté pour la continuité de sa carrière politique, il est clair qu'au sein du PPRD où il s'est forgé un statut de contestataire à travers ses prises de position tranchantes contre les idéaux de la majorité, il aura maille à partir avec les bonzes de la « Kabilie » pour se repositionner. Il a donc un choix à opérer : soit sortir de la majorité au pouvoir et créer son propre parti po-

litique, soit y demeurer, quitte à faire entendre sa voix discordante au nom de la démocratie. Mais pour un homme ayant de grands intérêts économiques à protéger, la deuxième option paraît la plus plausible.

Pour ceux qui ont vite conclu à un rapprochement Kabila-Katumbi au terme de l'entretien que les deux hommes ont eu à Kinshasa le 27 février, ils n'ont qu'à se raviser face à la constance du gouverneur du Katanga plus que jamais intransigeant sur le respect de la Constitution concernant le mandat présidentiel. Que le chef de l'État ait vite promulgué la loi sur le découpage territorial, trois jours après cette audience, laisse penser qu'il y a bien anguille sous roche. D'aucuns pensent que cette loi est la recette trouvée par les stratèges du camp présidentiel pour obtenir à peu des frais la tête de Moïse Katumbi en dehors de toute autre voie.

Alain Diasso

AFRIQUE

Une révolution économique sans la RDC

Après des crises multiformes ayant eu des effets néfastes sur l'économie, la République démocratique du Congo (RDC) serait proche d'une autre catastrophe d'ampleur provoquée par une baisse de qualité dans l'éducation et la formation à tous les niveaux. Certaines analyses parlent déjà d'une crise de main d'œuvre qualifiée aux effets incalculables sur la croissance de l'économie congolaise.

À en croire la révélation d'un expert contacté par la rédaction, en 2013, ses homologues camerounais se sont étonnés de la difficulté à recruter des Congolais dans certains domaines majeurs, notamment les questions liées à l'Organisation pour le droit des affaires en Afrique (Ohada). L'extension de l'Ohada à Kinshasa a éprouvé cette difficulté. « Dans le temps, la RDC recevait les compétences étrangères pour

une formation au sein de ses institutions universitaires, techniques ou professionnelles ».

Poursuivant son analyse, il a déploré la baisse quasi-généralisée du niveau de l'enseignement en RDC. « À l'exception de quelques institutions d'enseignement, la plupart de ces institutions sont restées l'ombre d'elles-mêmes. Aussi les compétences techniques se recrutent-elles dans les pays voisins pour satisfaire aux demandes des entreprises qui s'installent; les écoles techniques étant totalement dépourvues et déphasées face aux technologies nouvelles rendant peu compétitifs les étudiants qui en sortent ». La conséquence est la préférence des diplômés et compétences étrangères sur le marché africain, en dépit de la politique de protection de la main d'œuvre nationale. Selon notre source, cette situation pose la problématique même de la politique de

main d'œuvre nationale au cours de ces dernières décennies. Au-delà, toute la prétention du pays d'émerger sur le plan économique prend du plomb dans l'aile faute de réunir les compétences nationales nécessaires pour mener à bien cette mission. « L'existence d'une classe moyenne reste une problématique constante auquel il n'y est pas encore apporté de solution ». Aussi cette question devrait-elle interpeller plus d'un Congolais d'autant plus que le paysage africain est en profonde mutation. « Autour de nous, nous voyons dans bien des pays qui sont moins nantis que le nôtre d'importantes avancées, des changements positifs dans le paysage économique qui se prolongent dans la durée ». L'Afrique connaît sa révolution économique mais toute la crainte est que celle-ci se fasse sans la RDC.

Laurent Essolomwa

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le FMI encourage la poursuite des réformes structurelles

Impressionné par les progrès de la République démocratique du Congo (RDC), le numéro deux de l'institution monétaire internationale, David Lipton, estime que Kinshasa doit encore fournir de gros efforts pour « maintenir la stabilité économique » et « lutter contre la pauvreté ».

Encore un nouveau satisfecit dont vient de bénéficier la RDC de la part du Fond monétaire international (FMI) à travers un de ses représentants en la personne de David Lipton. En séjour à Kinshasa du 5 au 7 mars, le numéro deux du FMI s'est dit impressionné par « les progrès accomplis ces cinq dernières années pour apporter la stabilité économique au pays ». Des avancées qui, a-t-il indiqué, ont permis à la RDC d'enregistrer le troisième taux de croissance le plus rapide au monde en 2014. À l'heure où tous les indicateurs aussi bien qualitatifs que quantitatifs sont au vert, le FMI n'exclut pas l'hypothèse de relancer le partenariat avec la RDC à travers un nouveau programme formel à conclure avec le gouvernement. Avec la récente baisse des cours du cuivre dont les exportations sont l'une des principales sources de revenus du pays, David Lipton a néanmoins appelé à la vigilance afin de parer à toute éventualité. Le défi actuel, a-t-il ajouté, consiste à maintenir la stabilité économique et financière du pays dans une conjoncture natio-

nale et internationale difficile. Il s'agit également de se donner les moyens de diversifier l'économie, de renforcer la gouvernance et de poursuivre des politiques appropriées pour créer des emplois et lutter contre la pauvreté et les inégalités.

D'où l'exhortation faite au gouvernement d'insuffler « un nouvel élan à plusieurs réformes structurelles restées en suspens » visant notamment le renforcement du secteur financier (lois relatives à la Banque centrale et aux banques commerciales), l'amélioration du climat des affaires en assurant le plein respect de la suprématie du droit, et la consolidation de la gestion des ressources naturelles. « La RDC a devant elle un vaste programme de politiques à mettre en place, compte tenu des nombreux obstacles qui lui restent à surmonter pour assurer une croissance plus généralisée et plus solidaire », a déclaré en substance le responsable du FMI. Le premier directeur général adjoint du FMI a affirmé, par ailleurs, que son institution reste attachée à aider les autorités de la RDC à relever ces défis et à atteindre ses objectifs de développement. Ce qui rejoint le gouvernement dans sa volonté de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique comme l'attestent les prévisions de 2015 devant dépasser les 10% de la croissance économique située à 9,5% en 2014.

A.D.

SANTÉ

Caritas Congo a représenté la RDC à la formation sur l'évaluation nutritionnelle en Tanzanie

La formation appuyée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc) a porté sur la nutrition et la sécurité alimentaire pendant l'évaluation de la vulnérabilité.

À cette formation, la RDC a été représentée notamment par Caritas Congo ASBL en sa qualité de membre de la société civile, des représentants du Programme national de nutrition du ministère de la Santé publique ainsi que des représentants des Affaires sociales, Solidarité nationale et Action humanitaire. Cette session a visé le renforcement des compétences et des connaissances des membres des Comités nationaux d'évaluation de la vulnérabilité (NVAC) sur l'évaluation nutritionnelle et la surveillance pour la sécurité alimentaire pendant l'évaluation de vulnérabilité.

L'atelier a également permis aux membres de NVAC de savoir comment collecter, analyser, interpréter, gérer et communiquer les informations aux différents intervenants et aussi de promou-

voir l'échange d'expertise entre participants et leurs institutions sur la manière dont ils gèrent les évaluations nutritionnelles pendant les urgences et les activités nutritionnelles périodiques programmées.

Mme Sandra Senga Belanza, superviseur au programme de Nutrition de Caritas Congo ASBL qui a pris part à cette formation a relevé l'importance pour le programme de Nutrition de diversifier ses activités. « Hormis les projets de prévention et de prise en charge de la malnutrition, il est important de penser aussi à l'évaluation nutritionnelle, biochimique et diététique », a-t-elle déclaré. Neuf pays d'Afrique membres de la Sadc ont pris part à cette formation en l'occurrence la RDC, l'Angola, la Zambie, la Tanzanie, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, le Malawi et les Seychelles. Ces assises ont été organisées par la RVAA (Regional vulnerability assessment and analysis) au profit des NVAC (National vulnerability assessment committees).

Aline Nzuzi

LUTTE CONTRE LE CHOLERA

Plus de cent millions de dollars pour mettre en œuvre le plan multisectoriel

La RDC dispose d'un plan stratégique multisectoriel d'élimination du cholera pour la période de 2013-2017. Mais sa mise en œuvre nécessite un montant de cent cinquante-sept millions de dollars américains.

La mobilisation de cette somme permettra de mener des actions idoines pour contrer cette maladie qui est devenue endémique dans certaines provinces de la RDC telles que le Katanga. Selon le bureau de coordination des affaires humanitaires qui livre cette information, ce plan cible cinq axes d'intervention, à savoir le renforcement des mesures de prévention; la mise en place d'interventions ciblées liées à l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et l'assainissement; la prise en charge médicale des cas; le renforcement de la coordination et de la communication autour de la lutte contre le choléra.

L'accès insuffisant à l'eau reste la principale cause du choléra. À cela s'ajoute l'utilisation des installations non hygiéniques; la grande méconnaissance des règles d'hygiène; une faiblesse du système sanitaire qui se caractérise par la faiblesse dans la collecte des statistiques; un personnel soignant peu nombreux et mal formé.

Au Katanga, par exemple, au moins 35% des ménages ont accès à l'eau potable et à peine 5% utilisent des toilettes améliorées. Ce qui fait que dans cette province, le choléra est devenu endémique. Rien que pour cette année, quinze zones de santé ont déjà notifié plus de mille cinq cent vingt cas dont trente-cinq décès au cours de sept premières semaines de cette année. 30% de ces cas proviennent de la seule zone de santé de Mufunga Sampwe, territoire de Mitwaba. D'autres zones de santé telles que Bukama, Butumba, Kabondo Dianda et Kikondja inquiètent. Selon l'Organisation mondiale de la santé, si la tendance actuelle persiste, 2015 pourrait avoisiner la situation de 2013. Plusieurs zones de santé restent souvent silencieuses.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

Pour la Kinoise, Singuila va chanter comme un « Rossignol »

De sa plus belle voix, le chanteur de charme entend rendre hommage à la gent féminine de Kinshasa à l'occasion du concert qu'il va livrer, le 14 mars, à la Halle de la Gombe en marge de la Journée internationale de la femme.

Assez présent sur le petit écran à Kinshasa à la faveur du clip Rossignol, son fameux featuring avec Youssoupha sorti en novembre dernier est prisé par ces dames. L'air mis en exergue pour le concert de ce week-end tenu pour un tube a eu l'avantage de remettre en bonne place dans les esprits et les cœurs des Kinois le chanteur de R&B français qui est, du reste, considéré est un peu comme un fils du pays dans les deux

Congo de par sa mère. Par ailleurs, les jeunes mélomanes ont encore bien en mémoire son passage très apprécié au quatrième prime de la télé-réalité Vodacom Best of the Best en mars 2013.

Ce n'est donc pas sans plaisir que ses fans, ils se comptent en grand nombre parmi les jeunes, rêvent de vivre ce moment.

En effet, ce ne serait pas trop dire que d'affirmer qu'il sera l'évènement musical du mois qui accompagne le mois de mars de cette année. Ce sera assurément un double hommage rendu tout à la fois à la femme congolaise et à la langue française.



L'affiche du concert Rossignol à la Halle de la Gombe

Le show que l'on s'imagine très attendu par la jeunesse kinoise qui l'appelait de tous ses vœux. Ce, surtout depuis l'apparition de la star sur les écrans à la télé-réalité susmentionnée dont il avait à juste titre contribué à faire grim-

per l'audimat. C'est donc quasi deux ans plus tard que ce vœu va enfin pouvoir se réaliser. La patience dont les fans s'étaient armés ne manquera pas de payer s'il faut en croire le producteur du concert, l'agence Sel et poivre. Shara Siluvangi, directrice de la boîte de production qui a concocté l'évènement de l'Institut français. Notons, par ailleurs, que le show à venir est organisé en synergie avec Airtel RDC, B-One TV, la radio Univers FM, la Bracongo, le Kwilu Bar et Kin Ambiance. De quoi s'attendre à vivre une sacrée ambiance ce jour-là à Kinshasa.

N.M.

CLAM' FESTIVAL

Maryse Ngalula en concert au bar Le Sèvres

La chanteuse-guitariste kinoise se produira, le 13 mars, à 20 heures, dans le sud de Paris en duo avec le saxophoniste français Jean-Remy Guédon pour le compte de la sixième édition qui entend célébrer l'Afrique de l'Ouest.



L'affiche de la sixième édition du Clam' Festival

Originaire d'Afrique centrale, plus précisément de la RDC, Maryse Ngalula fait pourtant partie des artistes qui vont animer le présent Clam' Festival prévu du 13 au 15 mars à Clamart, commune française située

au sud-ouest de Paris. À n'en pas douter, elle va représenter valablement cette sous-région à cette édition qui entend porter le public à « découvrir ou redécouvrir », c'est selon, « cette région aux multiples richesses », à savoir l'Afrique de l'Ouest.

Avec le duo Maryse- Jean-Remy Guédon en début de programmation, l'association Dire le Monde a assurément fait le bon choix. En tout cas, elle peut certainement compter, comme elle le souligne, sur « l'alliance unique entre la musique traditionnelle congolaise et les improvisations électro-jazz au saxophone et à l'ordinateur » qu'offre les artistes pour tenir son engagement. C'est dire que la sixième édition du Clam' Festival devrait réaffirmer la réputation de cet évènement entendu comme le « festival des musiques du

monde du sud parisien », mieux sa capacité à « faire voyager chaque année » son public à travers une culture différente. Pour cette année, Clam' Festival annonce les couleurs de la sorte : « Petits et grands, experts ou novices, Clamartois, promeneurs, vous pourrez suivre ce voyage aux couleurs de l'Afrique grâce à un programme original qui brise les clichés ! ». Et le duo précité va à sa manière y contribuer indubitablement, vu que les compositions de Maryse Ngalula qui composent le répertoire du duo sont une invite irrésistible à la découverte des sonorités des langues telles que le swahili, le lingala, le tshiluba mais aussi le français et l'anglais, ainsi que le renseigne l'organisation. Quant au reste de la programmation, il prévoit un éventail d'activités plus intéressantes les unes que les autres en marge des concerts. Il s'agit de master class, projections d'un film documentaire, exposition, espace de restauration aux saveurs africaines et village associatif. Le 6e Clam' Festival sera concocté, dit-on, « pour faire vivre un moment de partage et de rencontres ».

Nioni Masela

DIVISION 1/PLAY-OFF

Pas de vainqueur entre Sanga Balende et Mazembe à Mbuji-Mayi

Rainford Kalaba a marqué pour Mazembe et Kanku a remis les pendules à l'heure pour Sanga Balende au cours de cette rencontre très attendue de la quatrième journée de play-off de la Division 1.

Le choc très attendu de la quatrième journée de play-off de la 20e édition du championnat national de football -Division 1- entre Sa Majesté Sanga Balende et Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi s'est soldé par un résultat d'égalité. Les deux équipes qui s'affrontaient le 8 mars au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi se sont quittées sur le score d'un but partout. Le milieu offensif international zambien Rainford Kalaba a ouvert la marque pour les Corbeaux du Katanga à la 81e minute. Mais devant leur public de Mbuji-Mayi, les Anges et les Saints du Kasai occidental ont réussi à réagir avec l'égalisation à la 86e minute de Kanku étrangement seul dans la surface de réparation de Mazembe.

Les Corbeaux se sont procuré plus d'occasions de but que les locaux. Mais au finish, ils ne rentrent à Lubumbashi qu'avec le point du match nul. « C'est un bon score. Mes joueurs ont fait



Instantanée du match entre Sanga Balende et Mazembe le 8 mars

un bon match. Nous étions supérieurs surtout à la deuxième période. Mais vous savez que c'est toujours difficile de jouer sur ce terrain. C'était un duel des équipes engagées en ligue des champions », a confié l'entraîneur français Patrice Carteron du Tout-puissant Mazembe. Le coach Muitubile Santos a dirigé le staff technique de Sanga Balende en l'absence de Médard Lusadisu parti à Bujumbura avec la sélection espoir qui affrontait le Burundi en match retour des

éliminatoires des Jeux africains prévus à Brazzaville en juillet 2015. Il a félicité ses poulains, soulignant que son équipe a livré un grand match.

Avec ce match nul, TP Mazembe garde la tête du championnat avec dix points en quatre matchs livrés. Quant à Sanga Balende, il totalise deux points après deux sorties. Le FC Saint-Éloi Lupopo est deuxième avec huit points, suivi de l'AS V.Club qui totalise sept points en trois matchs joués.

Martin Engjimo

8 MARS 2015

Les femmes du Kouilou demandent l'amélioration de leurs conditions de vie

Plus de mille femmes représentant l'administration publique et privée, les partis politiques, les ONG, confessions religieuses, ainsi que celles des zones rurales du Kouilou ont marché le 8 mars sur une distance de 2km dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme à Hinda.

Cette longue marche qui a mobilisé plus d'un millier de femmes de toutes les couches sociales et conduite par la secrétaire générale de la communauté urbaine de Hinda, Martine Niemba et la vice-présidente du conseil départemental du Kouilou, a été sanctionnée par une sorte de meeting en salle, au siège de la mairie de Hinda. Occasion qui a permis à ces dernières de transmettre leurs doléances au secrétaire général de la préfecture du Kouilou, Jean Didier Koumba, représentant le préfet.

« Nous les femmes du Kouilou avons écouté le message de la nation sur notre autonomisation mais, nous avons besoin du matériel moderne pour développer nos champs. Nous travaillons encore avec des outils traditionnels, la houe et la machette, ce qui n'est pas normal. Nous voulons des tracteurs et autres matériels nécessaires pour l'agriculture. Nous avons aussi un vrai problème, celui des routes. Quitter les villages où nous résidons pour Hinda,



Une vue des femmes pendant la marche «adiac»

chef lieu de notre district l'accès n'est pas bon. Dites aussi au préfet que, nos enfants sont en difficulté faute d'emploi, il faut les occuper pour qu'ils prennent en charge leurs petites familles », s'est adressé au nom de toutes les femmes du Kouilou, la député de Hinda, Véronique Loemba.

La journée internationale de la femme a été célébrée au Kouilou sur deux des cinq thèmes retenus au niveau national: « Femme du Congo mobilisons-nous pour la préservation et la consolidation de la paix en République du Congo ; Femmes du Congo travaillons davantage pour l'affirmation de notre

autonomisation ».

« Ces thèmes nous donnent l'occasion de réfléchir sur les valeurs de paix et aussi de bâtir un support réel pour affirmer notre autonomie en matière de gestion, d'organisation de travail et d'entrepreneuriat », a souligné Martine Niemba, qui a par ailleurs, condamné la recrudescence des violences faites aux femmes, au Congo et ailleurs, notamment, des meurtres, mutilations des organes intimes à des fins inavouées. C'est pourquoi elle a invité les femmes de son département à se dresser contre ces antivaleurs pour garantir la paix véritable en République du Congo. Le représentant du

préfet, Jean de Didier Koumba s'est dit quant à lui disponible à accompagner les femmes dans leur action : « Nous vous encourageons à œuvrer pour des victoires en faveur de la justice et d'autonomisation face au développement. La femme c'est la mère elle donne la vie, elle participe à la prise des grandes décisions dans notre pays. Elle mérite à cet effet tous les égards et tout le respect. Mettons-nous d'accord à côté des femmes pour contribuer et mettre fin à toute genre de violence faite à l'égard des femmes ».

De son côté, le directeur départemental de la Promotion de la femme, Eusèbe Dzalamou a

rappelé que les femmes représentent 52% de la population congolaise. Elles sont donc incontournables dans tout ce qui contribue à la bonne marche du pays.

Son homologue de l'Intégration de la femme au développement, Marie-Jeanne Steimbault a souligné que la marche vers le développement harmonieux de la société nécessite la prise en compte de toutes les sensibilités. C'est ainsi que dans la mise en œuvre du processus de l'autonomisation de la femme congolaise et pour l'aboutissement du troisième point des Objectifs du millénaire pour le développement, des mesures ont été prises à travers l'élaboration des programmes des formations sur le genre par le gouvernement, ce qui a déclenché une mobilisation accrue autour du concept d'autonomisation pour sortir la femme de la paupérisation.

« Quoique la disparité entre la femme et l'homme demeure, l'engagement des femmes pour une participation équilibrée dans les sphères de prise de décision, la formation qualifiante l'éducation de la jeune fille et son encadrement, les activités génératrices de revenus préoccupent notre ministère », a indiqué Marie-Jeanne Steimbault avant de remercier toutes les femmes du département qui ont contribué à la réussite de cette journée à Hinda.

Charlem Léa Legnoki

Les acteurs politiques dans le viseur des femmes de Mongo Mpoukou

Cet aspect relatif à la préservation de la paix dans le pays a constitué l'axe principal du message des femmes vendeuses et religieuses de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou de Pointe-Noire. C'était à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier ce, après une marche citoyenne.

L'activité s'est déroulée en présence de Zéphirin Nguié, administrateur maire de Mongo Mpoukou, ainsi que de plusieurs autorités politiques, administratives et celles de la force publique. C'est une distance d'environ 2,5 kilomètres, allant du carrefour CORAF, communément appelé carrefour Siafoumou-Raffinerie, à la maison commune de l'arrondissement, que les femmes en liesse et toutes en uniformes, ont par-

couru à pieds. Chants, slogans et danse ont ponctué cette marche citoyenne ainsi que la cérémonie au siège de l'arrondissement. Tenant compte de la conjoncture actuelle du pays, caractérisée par le débat sur le changement ou non de la Constitution en vigueur, dans leur message de paix, lu par Antoinette Bousanzi, présidente du comité de coordination des femmes vendeuses et des confessions religieuses de Mongo Mpoukou, ces femmes ont appelé les acteurs politiques congolais, ainsi que le président de la République à rechercher un consensus autour de cette question de plus en plus préoccupante. Aussi, disent-elles « non à la violence. » « Nous interpellons une fois de plus, l'ensemble des acteurs politiques de notre pays et leur demandons de privilégier l'intérêt général et de taire les querelles politiciennes, susceptibles



Antoinette Bousanzi remettant le message des femmes à Zéphirin Nguié/crédit photo Adiac

de compromettre la paix dans notre pays », ont-elles dit, avant d'inviter Zéphirin Nguié à transmettre leur message de paix aux

autorités habilitées. Prenant acte de cette doléance, l'administrateur maire a rassuré les femmes de la transmission

de leur message au président de la République.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LITTÉRATURE

Des écrivaines congolaises publient l'anthologie *Sirène des sables*

Elles sont onze écrivaines de la République du Congo qui se sont réunies pour écrire cette anthologie de nouvelles, de 208 pages, intitulée *Sirènes des sables*, dont le thème porte sur la sorcellerie, un sujet d'actualité qui ne cesse d'inonder les esprits dans le pays et en Afrique, « un sujet qui fait partie aujourd'hui des sujets les plus chauds qu'on ne saurait éluder ».

Parue aux éditions l'Harmattan en France en janvier dernier, l'œuvre qui a été préfacée par le professeur Arlette Chemain-Degrange de l'université de Nice Sophia-Antipolis, militante de la littérature comparative et féminine. Elle a été rédigée par : Marie Léontine Tchibinda, Lydia Evoni, Assia-Printemps Gibirila, Liss Kinindou, Binéka Danièle Lissouba, Evelyne Mankou, Pénélope-Nathacha Mavoungou-Pemba, Marie-Françoise Moulady Ibovi, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, Huguette Nganga Massanga et Jussie Nsana.

Sirène des sables est une initiative de Marie-Léontine Tchibinda, bien connue au niveau international, et de Marie-Françoise Moulady Ibovi. Le livre a bénéficié du soutien de Pénélope-Nathacha Mavoungou-Pemba. C'est sur le réseau

social que les 11 talentueuses écrivaines se sont rencontrées et ont commencé à échanger et rêver d'un projet d'écriture qui a abouti à cette Anthologie, ont confié Marie-Françoise Moulady Ibovi, Huguette Nganga Massanga et Jussie Nsana, trois d'entre elles que les Dépêches de Brazzaville ont rencontré à Pointe-Noire. *Sirène des sables*, c'est onze nouvelles dont une en bande dessinée, réalisée par la bédéiste Jussie N'sana. Des nouvelles à la fois drôles, dramatiques, éblouissantes, troublantes, bouleversantes, jamais ennuyeuses. Les faits se déroulent au Congo, en France et aussi au Canada.

Il s'agit de : Le mystère d'Afouma de Lydia Evoni, Albina Kitoko d'Assia Printemps-Gibirila, Sorcière! de Liss Kihindou, Les six doigts de Koumba de Binéka Danièle Lissouba, splendeurs et misères de Fifi d'Eveline Mankou, Leshkah et le mystérieux héritage de Pénélope-Nathacha Mavoungou Pemba, Oless, l'enfant soi-disant sorcier de Marie-Françoise Moulady Ibovi, L'écrin des retrouvailles de Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, Virtuose d'Huguette Nganga Massanga, Lady Kimpa V. de Marie-Léontine Tchibinda et l'épilogue de Jussie Nsana intitulée Lukaya.

Dans cette anthologie les écrivaines ont abordé le thème de la sorcellerie



De gauche à droite: Jussie N'sana, Marie-Françoise Moulady Ibovi, Huguette Nganga Massanga

de façon diverse, chaque nouvelle traitant d'un aspect précis et des faits bien particuliers. De ceux qui se livrent à la sorcellerie, à ceux qui s'y retrouvent involontairement, en passant par ceux qui sont accusés à tort de sorciers, de nombreux enseignements et leçons sont à tirer de ces nouvelles. Dans *Virtuose* par exemple, Huguette Nganga Massanga relate l'histoire d'une femme à la recherche d'un mariage et qui se confie à son pasteur. Ce dernier ayant promis monts et merveilles à plusieurs de ses fidèles, femmes bien sûr, et voulant démontrer ses capacités de pasteur, organise un scénario qui tourne mal. Après cet

échec, la femme voulant à tout prix avoir chaussure à son pied, va se livrer à des manigances, des plans machiavéliques qui vont finalement causer sa chute. Une des leçons à tirer de cette nouvelle, a indiqué Huguette Nganga Massanga est qu'« il ne faut pas penser que les églises doivent apporter toutes les solutions à tous nos problèmes. Il faut savoir être patient dans la vie et ne pas vouloir à tout prix avoir tout ce que l'on veut et tout de suite ».

Comme l'indique son titre, Oless, l'enfant soi-disant sorcier est une nouvelle qui parle des enfants souvent accusés de sorcier du fait qu'ils sont physiquement différents des

autres. C'est le cas d'Oless qui est considéré comme un sorcier du fait qu'il est né avec un bec de lièvre. Pour Marie-Françoise Moulady Ibovi, auteure de cette nouvelle, « ce n'est pas parce qu'on n'arrive pas à expliquer certaines choses tout de suite qu'on doit conclure que c'est de la sorcellerie ». Et Lukaya (la feuille) bande dessinée de Jussie Nsana, c'est l'histoire d'un beau père qui accuse sa belle fille de vouloir le tuer avec une feuille qu'il découvre dans le repas qu'elle lui a servi. Une feuille, pourtant régulièrement utilisée par les femmes en cuisine, mais qu'il ne reconnaît pas. Comme quoi lorsqu'on ne connaît pas il faut se renseigner et ne pas tirer des conclusions hâtives, souligne Jussie N'sana.

Notons que les fonds qui seront recueillis de la vente de cette anthologie serviront à soutenir des œuvres et des actions culturelles et artistiques dans le pays. De ce fait, Huguette Nganga Massanga a lancé un appel : « J'invite les lecteurs et public congolais à acheter cette Anthologie pour contribuer au développement de l'art et de la culture du pays. C'est pour cette raison que nous avons écrit cette œuvre ».

L'Anthologie *Sirène des sables* est déjà en vente sur internet, notamment sur le site de l'Harmattan.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Des poètes compatissent à la douleur des victimes du 4 mars

Trois ans après le drame du 4 mars qui a endeuillé de nombreuses familles congolaises, les poètes de Pointe-Noire réunis autour du Salon littéraire Jean Baptiste Tati-Loutard ont publié un recueil de poèmes appelé *Élégies du Mayombe Compassion 4 mars 2012*. Sa présentation a été faite le 7 mars au Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard par Joseph Ona-Sondjo et Alphonse Nkala, respectivement président et vice-président dudit salon.

Paru aux Editions LMI de Pointe-Noire, le recueil de poèmes *Élégies du Mayombe Compassion 4 mars 2012* est une compilation de poèmes de treize auteurs de Pointe-Noire qui, à travers leurs écrits ont interprété le drame et le deuil des familles éplorées.

La grandeur de ce recueil de poèmes tient de la force du verbe qui s'y dégage. Les poètes de la côte atlantique, réunis autour du Salon littéraire Jean Baptiste Tati-Loutard et de la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou ont initié et préparé ce recueil en donnant puissamment du leur, a écrit l'éditeur.

En effet, les poètes se demandent pourquoi tant d'accumulation de drames et tragédies, un acharnement des faits douloureux depuis près d'un demi siècle au Congo (révolution, guerres) et de temps à autre, la nature qui s'en mêle pour obscurcir encore plus l'horizon avec son lot de malheurs (accidents de route, accidents sur la voie ferroviaire, crash d'avion et aujourd'hui, explosion du dépôt d'armes et de munitions de Mpila. « À travers tous ces malheurs qui s'abattent sur nous, on se demande finalement où est le Dieu protecteur ? Pourquoi, nous a-t-il abandonné ? », s'est demandé Joseph Ona et de poursuivre, « par ces poèmes, nous demandons



Alphonse Nkala et Joseph Ona dédicant le recueil que tout rentre dans l'ordre afin que nous ne revivions plus ce que nous avons connu à Mpila, le 4 mars 2012 ».

Des poèmes publiés dans le recueil, deux viennent de France et du département du Niari, tandis que deux femmes de Pointe-Noire, à savoir Marie Jeanne Nganzombo et Magalie Makita ont aussi participé à l'œuvre, qui marque aussi la renaissance du Salon littéraire Jean Baptiste Tati-Loutard.

Au cours de cette rencontre et à la faveur de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, Magdalie Makita a lancé un cri de cœur à l'endroit de la gent féminine afin qu'elle s'adonne davantage à la lecture et à l'écriture, gage de son épanouissement.

Une cérémonie de même nature aura lieu très prochainement à Pointe-Noire, Dolisie puis à Brazzaville. Le Salon Jean Baptiste Tati-Loutard regroupe en effet, les écrivains de Pointe-Noire autour de l'écriture, le livre et la lecture. Ces derniers sont appelés à produire et éditer des œuvres littéraires de qualité. Son but est de pousser les écrivains vers l'excellence. Le Salon littéraire Jean Baptiste Tati-Loutard organise aussi des activités de dédicaces, de présentation d'ouvrages, d'exposition ou de vernissage.

Hervé Brice Mampouya

VIE DES PARTIS / PARIS

Les « Dames » du Club 2002 créent un cercle de réflexion

105 ans après les femmes du parti socialiste en 1910, celles du Club 2002, Fédération Europe, leur emboîtent le pas en créant un cercle de réflexion tombant curieusement le même jour.

Coincidence historique en effet car c'était déjà, en 1910, un 8 mars que la création d'une « Journée internationale des femmes » était proposée, pour la première fois, par Clara Zetkin, lors de la Conférence internationale des femmes socialistes. Cette proposition s'inscrivait, à l'époque, dans une perspective révolutionnaire. La célébration de cette date revient sur le devant de la scène avec le regain féministe des années 1970 et c'est en 1977 que la « Journée Internationale des Femmes » est officiellement reconnue par les Nations unies. Depuis, les femmes, investies et pleines de bon sens, s'organisent pour mettre en lumière leurs revendications communes. En 2015, conscientes de la mutation socio-économique politique et culturelle de leur pays d'origine, les dames du Club 2002 Europe, en présence de Louis-Gabriel Missatou, porte-parole national du parti, et de Bernard Boueno, président de la Fédération Europe, ont mis en place un cercle de réflexion dans le but de pouvoir proposer des actions efficaces à mener en faveur des populations congolaises.

Saluant l'initiative, Louis-Gabriel Missatou a rappelé que, de tous temps, la Fédération Europe, à partir de Paris, a généralement été la rampe de lancement des idées-phares recueillies auprès des militants de base, puis proposées ensuite en haut lieu institutionnel : « c'est notre ADN », a-t-il précisé. « Que cette molécule soit aujourd'hui portée par les femmes ne peut que réjouir Wilfrid N'Guesso, président d'honneur du parti, sensible aux questions du genre et de parité », a confié le porte-parole.

Ouvrant les travaux des « dames du Club 2002 », Bernard Boueno a insisté sur la capacité des militantes à identifier les causes des maux et les handicaps de notre société actuelle, la possibilité de les prévenir ou de les enrayer afin d'aspirer à un développement durable du Congo. « Nous misons sur leur rôle moteur à jouer en politique et les encourageons sur cette récente implication massive, un symbole de modernité », s'est-il réjoui, fier d'honorer les femmes au premier plan de son parti. Livrant les conclusions des travaux du jour au nom de ses consœurs, Marie-Cécile Mvouondo a énuméré les principaux axes d'actions en adéquation aux réalités en France et au Congo. « Certes, la politique reste un milieu masculin. Nos multiples préoccupations de « mamans » donnent parfois aux hommes des relents de repoussoir visant à tenir les femmes loin de la politique », explique Marie-Cécile. Et de poursuivre, « quoiqu'il en soit, ayant une bi-appartenance patriotique, nous demandons, par le biais des instances du Club 2002, à relayer nos exigences pour que le gouvernement instaure : la formation massive pour tous ; la promotion des outils d'éducation ; la mise en place de structures de protection de la femme ; la célébration des femmes leaders d'opinion comme Yvonne Tchicaya pour retrouver nos valeurs bantoues ».

Avant de s'assurer du relais de leur message du 8 mars 2015, les femmes du Club 2002 ont exigé que soit désormais prises en compte leurs doléances, en premier lieu au sein du parti : « associez les femmes de la Fédération Europe lors des manifestations nationales ; Ouesso 2015 sera le premier test... », ont-elles précisé. En Afrique, reconnue aujourd'hui pour son investissement et devenue incontournable, ainsi que le prône un dicton de plus en plus d'actualité : « la femme est l'avenir de l'homme ».

Marie Alfred Ngoma

CAN U-20 SÉNÉGAL 2015

Le Congo et le Nigeria vont en découdre ce mercredi

Les deux formations livreront, ce 11 mars au stade Léopold-Sédar-Senghor à 16 heures, le match qui déterminera leur sort pour la suite de la compétition.

Le face à face entre Diables rouges et Super Eagles est l'affiche la plus décisive pour les deux équipes. Le Nigeria, avec trois points au compteur, cherchera à obtenir sa qualification pour les demi-finales et donc pour la Coupe du monde à l'issue de ce match. Les juniors congolais qui n'ont qu'un point vont quant à eux remuer ciel et terre en vue d'une victoire qui les mettra en direction du second tour de la compétition, en attendant la dernière rencontre avec le pays organisateur, le Sénégal sanctionné, devant son public en match d'ouverture par le Nigeria. L'enjeu du match est grand, la tâche ne sera pas facile de part en part. Les Supers Eagles du Nigeria aborderont le match, sans nul doute, avec un esprit vengeur puisqu'en 2007, les Diables rouges les avaient privés du titre continental. Ils s'étaient inclinés 0-1 en finale, cette année-là. La compétition reste la même, mais pas avec les mêmes générations. Les juniors congolais d'aujourd'hui sont à leur première participation, et ont une histoire à écrire, peut-être pas avec l'encre de la désolation. Un peu comme leurs aînés en 2007 certainement. Même si le Nigeria garde les faveurs de pronostics sur un match qui ne se jouera pas sur papier. Six fois champion d'Afrique juniors (1983, 1985, 1987, 1989, 2005 et 2011), les Supers Eagles sont un grand morceau mais...

« Face au Nigeria, vous devez agir et non réagir », a insisté le coach Isaac Ngata, lors de l'avant-dernière séance d'entraînement des Diables rouges juniors. En clair, il ne s'agira donc pas pour ces derniers de subir dans un premier temps, puis ré-

agir par la suite, comme ce fut le cas face à la Côte d'Ivoire au premier match. L'entraîneur principal de l'équipe, Paulo Berrettini, a par ailleurs abordé dans le même sens. « Si les Diables rouges sont ici, c'est parce qu'ils l'ont mérité. Ils seront à onze contre onze face au Nigeria. Pas question de se présenter en victime résignée », a-t-il dit à ses joueurs qui affichaient un moral au beau fixe, conscients du défi qui les attend.

Kader Bidimbou, le grand absent

Le onze national congolais sera privé de l'un de ses attaquants les plus percutants. Kader Bidimbou n'a pas pu terminer le match face à la Côte d'Ivoire, suite à une blessure. Face au Nigeria, il ne sera donc pas aligné. Ce joueur, rappelons-le, avait réalisé un doublé face à l'Égypte le 17 août 2014 à Pointe-Noire, lors des éliminatoires de cette CAN. Une réalisation qui a beaucoup pesé pour la qualification des Diables rouges juniors. Demain, c'est en dehors de l'aire de jeu qu'il poussera les siens à la victoire.

Les calculs

Si les Diables rouges l'emportent face au Nigeria, ils totaliseront quatre points. S'ils perdent, ils seront toujours à un point, ce qui rendra la suite de la compétition hypothétique. Au cas où le match se solderait sur un nul, les juniors congolais vont alors attendre le dernier match face au Sénégal, le samedi 14 mars prochain, pour jouer leur va-tout. Ce qui est sûr, c'est que le résultat du match Côte d'Ivoire-Sénégal pèsera sur celui du Congo-Nigeria et inversement, puisqu'il s'agit du même groupe. En attendant le coup d'envoi, le public sportif retient son souffle.

De notre envoyé spécial à Dakar, Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

L'Interclub caracole seul en tête

L'Interclub n'a pas manqué le coche en se mesurant avec la Jeunesse sportive de Poto-poto (JSP) avec laquelle, ils étaient co-leaders du championnat congolais.

Le 9 mars au terme de la 13^e journée du championnat national Ligue 1, les sang et or se sont imposés sur un score étrié d'un but à zéro, grâce à une réalisation d'Ewolo à la 14^e minute. Trois points supplémentaires qui leur permettent de caracoler désormais seuls en tête avec vingt-cinq points et plus de matches joués que son nouveau dauphin. L'Athlétic club Léopards de Dolisie a en effet, fait l'essentiel le dimanche à Dolisie en dominant Tongo-FC 1-0 en match en retard de la 8^e journée, avant de devancer d'une longueur la JSP (22 points). L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'ancien sociétaire de Coton sport de Garoua, Nicaise Zimbori. Les Fauves du Niari (23 points) ne sont plus qu'à deux longueurs du leader Interclub. Sauf changement de dernière heure, ils seront reçus ce jeudi au stade Alphonse-Massamba-Débat par la JSP, en match comptant pour la 14^e journée avant leur départ pour Nairobi au Kenya.

Après sa lourde défaite 0-4 à Dolisie face à l'AC Léopards, l'Etoile du Congo, privée de certains de ses cadres appelés à défendre les

couleurs de l'équipe nationale junior, n'a pas su relever sa tête. Les Stelliens ont été contraints à une défaite de 0-1 le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat par le FC Kondzo. Kabangu a donné la victoire au FC Kondzo à la 38^e minute. L'Etoile du Congo, (4^e avec 19 points) a été rejointe au classement par la Jeunesse sportive de Talangai (JST) et le FC Bilombé. Les deux équipes ont fait jeu égal, 0-0 le samedi au stade Alphonse Massamba-Débat. Etoile du Congo et la JST s'affrontent ce mercredi dans le cadre de la 14^e journée. Au bas du classement, la bataille s'annonce aussi rude. Et les Ponténégrins en séjour à Brazzaville, ce sont montrés à leur avantage. L'Association sportive Ponténégrine (ASP) a battu Saint Michel de Ouenzé (SMO) 1-0 au stade Alphonse Massamba-Débat. Avec 16 points à son compteur, elle déloge ainsi le SMO (15 points) de sa 8^e place.

V Club Mokanda a par ailleurs, sanctionné les Brazzavillois de Patronage Sainte-Anne en les dominant 2-1. Les Ponténégrins ont en effet, couru derrière le score après le but concédé à la 32^e minute, une œuvre de Milandou. Ils ont pris le match à leur compte à la reprise, en rétablissant l'équilibre à la 53^e minute par l'entremise de Kikouama avant de doubler la mise à la 88^e minute. Après une bourde du

gardien de Patronage Sainte-Anne, il ne restait qu'à Nkounkou de pousser le ballon dans les buts vides. Ce qu'il a parfaitement fait. V Club revient ainsi à la hauteur des Diables noirs qui compte aussi autant de matches en retard à l'image de celui de la 13^e journée contre l'AC Léopards de Dolisie, reporté à une date ultérieure et bien d'autres. A Pointe-Noire, le Club athlétique renaissance aiglon a retrouvé le sourire qui le fuyait depuis tant de matches. Les Aiglons ont battu Munisport 1-0 avant le nul concédé par Nico-Nicoyé devant La Mancha. Le Cara jusqu'alors 15^e au classement gagne ainsi deux places.

Le programme de la 14^e journée

Mercredi 11 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat : SMO affronte V Club Mokanda, puis l'Etoile du Congo en découdre avec la JST. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Bilombé reçoit Nico-Nicoyé avant la rencontre AS Cheminots-Cara. Jeudi 12 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, Diables noirs affronte Patronage Sainte-Anne, puis la JSP s'expliquera avec l'AC Léopards de Dolisie. A Pointe-Noire, La Mancha jouera contre Munisport. Vendredi, 13 mars à Brazzaville, le FC Kondzo reçoit l'ASP avant le match mettra aux prises l'Interclub à Tongo Fc.

James Golden Eloué

TENNIS DE TABLE

Les 22 entraîneurs bouclent leur formation de niveau 1 sur une note satisfaisante

Sur vingt-deux entraîneurs inscrits, cinq seulement n'ont pas réussi au test du niveau 1. L'expert de la Fédération internationale de tennis de table a dévoilé ces résultats au terme du stage de niveau 1 d'entraîneurs de tennis de table.

« C'est une très bonne moyenne. Je suis à ma 26^e formation en Afrique et c'est rarement que j'ai trouvé cette moyenne », a répondu Kaka Lawson. Ce stage qui s'est achevé le 9 mars, était le premier niveau dans la hiérarchie des diplômes de la Fédération internationale de tennis de table. Il permettra en effet, aux entraîneurs formés de maîtriser les bases techniques de la discipline, ce qui leur donnera le droit d'initier les enfants à la pratique du tennis de table.

L'expert de la fédération internationale de tennis de table a demandé à tous ceux qui ont fait un pas important vers le diplôme du niveau 1 de valider leur diplôme sur le terrain de la pratique. « Il va falloir faire trente heures d'entraînement avec les joueurs sous la supervision d'un membre de la fédération pendant cinq heures. Ce n'est qu'à la suite de la supervision que la FCTT (Fédération congolaise de tennis de table) va envoyer un rapport à la fédération internationale et à l'expert pour l'établissement des diplômes du niveau 1. »

L'organisation de ce stage d'entraîneurs de niveau 1, répond en effet à la vision des dirigeants de la FCTT, lesquels veulent gagner



Une vue des stagiaires (Photo Adiac)

la pari de doter leur structures des ressources humaines compétentes, en vue de concrétiser le projet de création des centres de formation de tennis de table dans les 9 arrondissements de Brazzaville ainsi que dans tous les départements. Les stagiaires se sont dits satisfaits d'avoir posé les bases d'une formation de l'élite et aussi celle du développement du sport de haut niveau. Ainsi, s'engagent-ils à traduire dans les faits les enseignements reçus pour le rayonnement du tennis de table dans le pays.

L'objectif visé est de faire en sorte que dans chaque catégorie naissent des athlètes de très bons niveaux, capables de représenter la nation congolaise aux différentes compétitions. « Cette formation a visé l'amélioration des qualités des formateurs (entraîneurs) dans les différents clubs de notre pays et pour la plupart qui sont venus de l'intérieur. Au vu de l'évolution rapide du tennis de table dans le monde, nous sommes obligés de nous adapter

aux nouveaux enseignements, aux nouvelles techniques et stratégies, aux nouveaux équipements pour atteindre les objectifs que nous nous assignons. Nous devons former nos pongistes pour qu'ils ne puissent pas évoluer sous le coup du hasard », a commenté Henri Djombo, président de la FCTT.

Kaka Lawson a par contre, exhorté les entraîneurs, joueurs et dirigeants à faire preuve d'un élan d'initiatives en vue d'accompagner la FCTT dans sa mission de former les athlètes de haut niveau. « Le tennis de table a beaucoup évolué de nos jours. Et cela ne nous autorise plus à nous donner à l'improvisation ou au pilotage à vue. Vous devez donc procéder à une planification minutieuse de tennis de table au Congo. En conséquence, il doit être confié à des gens disponibles, doués, pleins d'initiative, avec des projets et des structures cohérents efficaces et efficientes », a-t-il suggéré.

J.G.E.

BASKETBALL

Les résultats des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 23^e journée

En déplacement chez le leader strasbourgeois, le Paris-Levallois de Giovan Oniangué s'incline (80-89). En quinze minutes de jeu, l'international congolais a cumulé 5 points, 4 rebonds, 1 passe décisive, 2 interceptions, 1 perte de balle, 1 faute commise et +6 d'évaluation.

Boulogne-sur-Mer et Loïc Akono chutent lourdement à Villeurbanne (65-89). En 17 minutes, le meneur franco-congolais marque 5 points, prend 1 rebond, délivre 2 passes décisives, effectue 1 interception et commet 2 fautes pour 2 subies pour une évaluation de +7.

Défaite également pour Rouen et Jean-Michel Mipoa, en déplacement à Nancy (83-96). L'ailier congolais a joué 31 minutes pour 19 points, 4 rebonds, 1 passe décisive, 3 pertes de balle, 3 fautes commises pour 2 subies et +17 d'évaluation.

Orléans, privé de Max Kouguère, bat Chalons-sur-Saône (98-80).

Limoges, qui jouera à Chalons-Reims lundi soir, reste sur le podium. Paris-Levallois est 6^e, Rouen descend à la 14^e place. Orléans, 16^e, et Boulogne-sur-Mer, 18^e, sont englués en bas de tableau.

Pro B, 23^e journée

Malgré un Paccelis Morlende performant (11 points, 1 rebond, 1 contre positif, 2 passes décisives, 1 interception, 2 pertes de balle, 5 fautes commises pour 4 subies et +11 d'évaluation en 31 minutes), Nantes s'incline à Evreux (76-87).

Roanne et Steed Tchicamboud tombent de haut à Antibes (51-97). Le champion de France 2012 a joué 27 minutes pour 11 points, 3 passes décisives, 3 interceptions, 2 fautes commises pour 9 subies et +6 d'évaluation.

Camille Delourme